



PROGRAMME D'OPERATION - 2025-2027

CONTRAT DE CANAL N°2 -
PHASE 2

TABLE DES MATIERES

ACTUALISATION DE LA PHASE N°2 – 2025-2027	6
BILAN FINANCIER DE LA PHASE 2	9
VOLET 1	9
VOLET 2	10
VOLET 3	11
VOLET 4	12
VOLET 5	12
TOTAL GENERAL – CONTRAT DE CANAL N°2 PHASE 2 (2025-2027)	12
TOUS VOLETS.....	13
PROTOCOLE GESTION DES ECONOMIES D'EAU – PHASE 2	14
VOLET 1	15
SECURISATION DU RESEAU GRAVITAIRE.....	16
TRAVAUX DE SECURISATION DU RESEAU GRAVITAIRE TRANCHE 5 HIVER 2025-2026.....	18
TRAVAUX DE SECURISATION DU RESEAU GRAVITAIRE TRANCHE 6 HIVER 2026-2027.....	19
TRAVAUX DE SECURISATION DU RESEAU GRAVITAIRE TRANCHE 7 HIVER 2027-2028.....	20
ETUDE STADE PROJET POUR travaux de SECURISATION DU TUNNEL DES GARRIGUES DE SARRIANS	21
TRAVAUX DE SECURISATION DE L'AQUEDUC DE GALAS	22
MODERNISATION DU RESEAU GRAVITAIRE	23
MODERNISATION DE LA FILIOLE DE LA 3 MOURRET – CARPENTRAS.....	25
MODERNISATION DU RESEAU SUR LA COMMUNE DE SARRIANS	26
MODERNISATION DU RESEAU DE GRANGE-NEUVE APRES FUSION AVEC LE CANAL DE CARPENTRAS	28
MODERNISATION DU RESEAU GRAVITAIRE DU GRAND SAINT-HILAIRE - MONTEUX	30
MODERNISATION DU RESEAU GRAVITAIRE DES VERGERS DU MOURRE – LORIOLE DU COMTAT	31
MODERNISATION DU RESEAU GRAVITAIRE – SAINT HILAIRE N°8 - LE PEGUIER - CARPENTRAS	32
MODERNISATION DU RESEAU GRAVITAIRE – MONTEUX N°5	33
MODERNISATION DU RESEAU GRAVITAIRE – JULES FABRE - MONTEUX.....	34
DENSIFICATION DU RESEAU SOUS PRESSION.....	35
DENSIFICATION DU RESEAU SOUS PRESSION – CRILLON LE BRAVE	37
DENSIFICATION DU RESEAU SOUS PRESSION – ST HIPPOLYTE – L'EPINE.....	38
DENSIFICATION DU RESEAU SOUS PRESSION – CHEMIN DE MALEMORT A CARPENTRAS	39

DENSIFICATION DU RESEAU SOUS PRESSION – QUARTIER RIGOY – MALEMORT DU COMTAT 40

AMELIORATION ET OPTIMISATION DE LA QUALITE DU SERVICE DE DISTRIBUTION D'EAU 41

DIAGNOSTIC DE LA PRISE D'EAU DANS LE RHONE ET DE LA QUALITE DE L'EAU 43

TRAVAUX D'AMELIORATION DE LA PRISE D'EAU DANS LE RHONE 45

AMELIORATION DE LA CONNAISSANCE ET DU FONCTIONNEMENT DU RESEAU 46

DEVELOPPEMENT D'UN OUTIL DE SUPERVISION POUR LA GESTION DES FLUX DU RESEAU 48

ETUDE ET AMELIORATION DES RENDEMENTS DES RESEAUX 49

RENFORCEMENT DES OUTILS DE TELEGESTION POUR UNE OPTIMISATION DE LA GESTION DES FLUX 50

GEOLOCALISATION DES APPAREILLAGES VISIBLES DU RESEAU ET INTEGRATION DANS LE SIG 51

CHANGEMENT DU LOGICIEL ADHERENT 52

VOLET 2 53

ENCADRER L'UTILISATION DES BORNES DE REMPLISSAGE DES PULVERISATEURS AGRICOLES 54

SOUTIEN AUX MILIEUX LOCAUX 55

REFLEXION POUR UN APPORT D'EAU DU CANAL DANS LA ZONE HUMIDE DE LA PLAINE COMTADINE EN LIEN AVEC LA ZONE HUMIDE DES CONFINES 57

ETUDE ET TRAVAUX POUR UN APPORT D'EAU DU CANAL DANS LA ZONE HUMIDE DE LA PAVOUYERE - MORMOIRON 58

ETUDE DE L'IMPACT DES APPORTS D'EAU DU CANAL DANS LA ZONE HUMIDE DE BELLE-ILE - AUBIGNAN 59

REFLEXION AUTOUR DES POSSIBILITES DE RESTITUTION DES ECONOMIES D'EAU DE L'ASA DANS LES MILIEUX LOCAUX GERES PAR L'EPAGE SOMV 60

REFLEXION AUTOUR DES POSSIBILITES DE RESTITUTION DES ECONOMIES D'EAU DE L'ASA DANS LES MILIEUX LOCAUX GERES PAR LE SMEA 61

OPTIMISATION DE LA CONSOMMATION D'ENERGIE DES STATIONS DE POMPAGE . 62

INSTALLATION DE PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES SUR LE RESEAU 64

OTIMISATION DE LA STRATEGIE DE GESTION DES GROUPES MOTEUR POMPE DES STATIONS DE POMPAGE 65

VOLET 3 66

DEVELOPPER ET MODERNISER DES OUTILS DE COMMUNICATION 67

PUBLICATION ANNUELLE DU MAGAZINE « O' COURANT » 69

ACQUISITION DE MATERIEL DE COMMUNICATION VISUEL 71

EDITION D'UN LIVRE RETRACANT L'HISTOIRE, L'EVOLUTION ET LES MISSIONS DU CANAL DE CARPENTRAS 72

ETABLISSEMENT D'UN PLAN DE COMMUNICATION ANNUEL 73

ORGANISATION D'UN EVENEMENTIEL POUR LES 170 ANS DU CANAL DE CARPENTRAS 74

REALISATION D'UNE CAMPAGNE DE PHOTO DU CANAL DE CARPENTRAS 75

IMPRESSION ET MISE EN PLACE DE PANNEAUX « CANAL DE CARPENTRAS » SUR LES OUVRAGES DE L'ASA	76
---	----

DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT ET DE SENSIBILISATION A LA CONNAISSANCE DES CANAUX DE VAUCLUSE..... 77

PROGRAMME PEDAGOGIQUE A L'ATTENTION DES SCOLAIRES DANS LE CADRE DES CONTRATS DE CANAUX VAUCLUSIENS : « A L'ECOLE DES CANAUX »	79
---	----

CREATION D'UNE MALLE PEDAGOGIQUE A L'ATTENTION DES SCOLAIRES & DU GRAND PUBLIC DANS LE CADRE DES CONTRATS DE CANAUX VAUCLUSIENS.....	81
--	----

PROGRAMME DE SENSIBILISATION « A LA DECOUVERTE DU TERRITOIRE 2.0 » DANS LE CADRE DES CONTRATS DE CANAUX VAUCLUSIENS.....	83
--	----

VOLET 4 85

REFLEXION AUTOUR DE LA FREQUENTATION DE L'AQUEDUC DE GALAS	86
--	----

MISE EN VALEUR DU POIDS AGRICOLE ET SOCIO ECONOMIQUE DES RESEAUX D'IRRIGATION	87
---	----

PARTENARIAT POUR LE DEBROUSSAILLAGE DES BERGES DU CANAL EN FAVEUR DE LA REINSERTION PROFESSIONNELLE	89
---	----

INSTRUCTION DES DEMANDES D'URBANISME SUR LE TERRITOIRE DE L'ASA	90
---	----

TRAVAIL PREPARATOIRE A LA MAITRISE D'OUVRAGE DANS LE CADRE DU PROJET HPR.....	92
---	----

ANIMATION DE LA COMMISSION INTERCOMMUNALE	95
---	----

PROJET DE CONSTRUCTION DE NOUVEAUX LOCAUX.....	96
--	----

VOLET 5 97

ANIMATION ET PORTAGE DE LA DEMARCHE	98
---	----

SUIVI, BILANS ANNUELS, INTERMEDIAIRE ET FINAL	100
---	-----

CONTRIBUTION A LA STRATEGIE DEPARTEMENTALE D'HYDRAULIQUE AGRICOLE A L'HORIZON 2028.....	102
---	-----

SYNTHESE DU CONTRAT DE CANAL 2 – PHASE 2

MONTANT PREVISIONNEL PAR VOLET

VOLETS		NOMBRE DE FICHES ACTION (hors pm)	MONTANT € (hors pm)
VOLET 1	PERENNISATION ET DEVELOPPEMENT DES OUVRAGES HYDRAULIQUES	22	20 201 519 €
VOLET 2	DEVELOPPEMENT DURABLE	7	190 000 €
VOLET 3	COMMUNICATION, SENSIBILISATION ET VALORISATION RECREATIVE	7	98 500 €
VOLET 4	TERRITOIRE	7	2 380 500 €
VOLET 5	PILOTAGE ET ANIMATION	3	270 000 €
TOTAL		46	23 140 519 €

ACTUALISATION DE LA PHASE N°2 – 2025-2027

LISTE DES FICHES ACTION DE LA PHASE 2

L'ensemble des fiches actions de la phase 2 du contrat de canal sont présentées en annexe.

N° fiche action	Intitulé	Origine des FA
VOLET 1		
1.1.5	TRAVAUX DE SECURISATION – TRANCHE 5	Initialement prévue en phase 2 – Modifiées (montant)
1.1.6	TRAVAUX DE SECURISATION – TRANCHE 6	Initialement prévue en phase 2 – Modifiées (montant)
1.1.7	TRAVAUX DE SECURISATION – TRANCHE 7	Initialement prévue en phase 2 – Modifiées (montant)
1.1.8	ETUDE STADE PROJET POUR TRAVAUX DE SECURISATION DU TUNNEL DES GARRIGUES DE SARRIANS	Initialement prévue en phase 2 – Modifiées (montant)
1.1.10	TRAVAUX DE SECURISATION DE L'AQUEDUC DE GALAS	Initialement prévue en phase 2 – Modifiées (montant)
1.3.4	MODERNISATION DE LA FILIOLE 3 MOURRET – CARPENTRAS	pm
1.3.5	MODERNISATION DU RESEAU GRAVITAIRE SUR LA COMMUNE DE SARRIANS	Retard - Reprogrammée en phase 2
1.3.8	MODERNISATION DU RESEAU GRAVITAIRE DE GRANGE-NEUVE APRES FUSION AVEC LE CANAL DE CARPENTRAS	Retard - Reprogrammée en phase 2
1.3.9	MODERNISATION DU RESEAU GRAVITAIRE DU GRAND SAINT-HILAIRE N°11 - MONTEUX	Nouvelle fiche action
1.3.10	MODERNISATION DU RESEAU GRAVITAIRE LES VERGERS DU MOURRE – LORIOLE DU COMTAT	Nouvelle fiche action
1.3.11	MODERNISATION DU RESEAU GRAVITAIRE – SAINT HILAIRE N°8 - LE PEGUIER - CARPENTRAS	Nouvelle fiche action
1.3.12	MODERNISATION DU RESEAU GRAVITAIRE – MONTEUX N°5	Nouvelle fiche action
1.3.13	MODERNISATION DU RESEAU D'IRRIGATION GRAVITAIRE – JULES FABRE – MONTEUX	Nouvelle fiche action
1.4.4	DENSIFICATION DU RESEAU SOUS-PRESSION – CRILLON LE BRAVE	Retard - Reprogrammée en phase 2

1.4.5	DENSIFICATION DU RESEAU SOUS PRESSION – ST HIPPOLYTE – L'EPINE	Nouvelle fiche action
1.4.6	DENSIFICATION DU RESEAU SOUS PRESSION – CHEMIN DE MALEMORT A CARPENTRAS	Nouvelle fiche action
1.4.7	DENSIFICATION DU RESEAU SOUS PRESSION – QUARTIER RIGOY – MALEMORT DU COMTAT	Nouvelle fiche action
1.5.1	DIAGNOSTIC DE LA PRISE D'EAU DANS LE RHONE ET DE LA QUALITE DE L'EAU	pm
1.5.2	TRAVAUX D'AMELIORATION DE LA PRISE D'EAU DANS LE RHONE	Initialement prévue en phase 2
1.6.3	DEVELOPPEMENT D'UN OUTIL DE SUPERVISION POUR LA GESTION DES FLUX DU RESEAU	Initialement prévue en phase 2
1.6.7	ETUDE ET AMELIORATION DES RENDEMENTS DES RESEAUX	Nouvelle fiche action
1.6.8	RENFORCEMENT DES OUTILS DE TELEGESTION POUR UNE OPTIMISATION DE LA GESTION DES FLUX	Nouvelle fiche action
1.6.9	GEOLOCALISATION DES APPAREILLAGES VISIBLES DE RESEAU ET INTEGRATION DANS LE SIG	Nouvelle fiche action
1.6.10	CHANGEMENT DU LOGICIEL ADHERENT	Nouvelle fiche action
VOLET 2		
2.1.1	ENCADRER L'UTILISATION DES BORNES DE REMPLISSAGE DES PULVERISATEURS AGRICOLES	Retard - Reprogrammée en phase 2
2.2.1	REFLEXION POUR UN APPORT D'EAU DU CANAL DANS LA ZONE HUMIDE DE LA PLAINE COMTADINE EN LIEN AVEC LA ZONE HUMIDE DES CONFINES	Retard - Reprogrammée en phase 2
2.2.2	ETUDE ET TRAVAUX POUR UN APPORT D'EAU DU CANAL DANS LA ZONE HUMIDE DE LA PAVOUYERE – MORMOIRON	Retard - Reprogrammée en phase 2
2.2.3	ETUDE ET TRAVAUX POUR UN APPORT D'EAU DU CANAL DANS LA ZONE HUMIDE DE BELLE-ILE - AUBIGNAN	Retard - Reprogrammée en phase 2
2.2.5	REFLEXION AUTOUR DES POSSIBILITES DE RESTITUTION DES ECONOMIES D'EAU DE L'ASA DANS LES MILIEUX LOCAUX GERES PAR L'EPAGE SOMV	Nouvelle fiche action
2.2.6	REFLEXION AUTOUR DES POSSIBILITES DE RESTITUTION DES ECONOMIES D'EAU DE L'ASA DANS LES MILIEUX LOCAUX GERES PAR LE SMEA	Nouvelle fiche action
2.3.2	INSTALLATION DE PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES SUR LE RESEAU	Initialement prévue en phase 2
2.3.3	OPTIMISATION DE LA STRATEGIE DE GESTION DES GROUPES MOTEUR POMPE DES STATIONS DE POMPAGE	Initialement prévue en phase 2
VOLET 3		
3.2.1	PUBLICATION ANNUELLE DU MAGAZINE O'COURANT	Initialement prévue en phase 2

3.2.3	ACQUISITION DE MATERIEL DE COMMUNICATION VISUEL	Retard - Reprogrammée en phase 2
3.2.4	EDITION D'UN LIVRE RETRAÇANT L'HISTOIRE, L'EVOLUTION ET LES MISSIONS DU CANAL DE CARPENTRAS	Initialement prévue en phase 2
3.2.5	ETABLISSEMENT D'UN PLAN DE COMMUNICATION ANNUEL	Nouvelle fiche action
3.2.6	ORGANISATION D'UN EVENEMENTIEL POUR LES 170 ANS DU CANAL DE CARPENTRAS	Nouvelle fiche action
3.2.7	REALISATION D'UNE CAMPAGNE DE PHOTO DU CANAL DE CARPENTRAS	Nouvelle fiche action
3.2.8	IMPRESSION ET MISE EN PLACE DE PANNEAUX « CANAL DE CARPENTRAS » SUR LES OUVRAGES DE L'ASA	Nouvelle fiche action
3.3.1	PROGRAMME PEDAGOGIQUE A L'ATTENTION DES SCOLAIRES DANS LE CADRE DES CONTRATS DE CANAUX "A L'ECOLE DES CANAUX"	pm
3.3.3	CREATION D'UNE MALLE PEDAGOGIQUE A L'ATTENTION DES SCOLAIRES ET DU GRAND PUBLIC	pm
3.3.4	PROGRAMME DE SENSIBILISATION « A LA DECOUVERTE DU TERRITOIRE 2.0 »	pm
VOLET 4		
4.2	REFLEXION AUTOUR DE LA FREQUENTATION DE L'AQUEDUC DE GALAS	Retard - Reprogrammée en phase 2
4.3	MISE EN VALEUR DU POIDS AGRICOLE ET SOCIO ECONOMIQUE DES RESEAUX D'IRRIGATION	Retard - Reprogrammée en phase 2
4.4	PARTENARIAT POUR LE DEBROUSSAILLAGE DES BERGES DU CANAL EN FAVEUR DE LA REINSERTION PROFESSIONNELLE	Initialement prévue en phase 2
4.5	INSTRUCTION DES DEMANDES D'URBANISME SUR LE TERRITOIRE DE L'ASA	Initialement prévue en phase 2
4.6	TRAVAIL PREPARATOIRE A LA MAITRISE D'OUVRAGE DANS LE CADRE DU PROJET HPR – 2025/2027	Retard - Reprogrammée en phase 2
4.8	ANIMATION DE LA COMMISSION INTERCOMMUNALE	Initialement prévue en phase 2
4.9	PROJET DE CONSTRUCTION DE NOUVEAUX LOCAUX	Retard - Reprogrammée en phase 2
VOLET 5		
5.1	ANIMATION ET PORTAGE DE LA DEMARCHE	Initialement prévue en phase 2
5.2	SUIVI, BILANS ANNUELS, INTERMEDIAIRE ET FINAL	Initialement prévue en phase 2
5.3	CONTRIBUTION A LA STRATEGIE DEPARTEMENTALE D'HYDRAULIQUE AGRICOLE A L'HORIZON 2028	Initialement prévue en phase 2

BILAN FINANCIER DE LA PHASE 2

VOLET 1

N° fiche action	Intitulé	Montant total	PSN		CD84		CR PACA		AE RMC		Autres		Autof.	
			€	%	€	%	€	%	€	%	€	%	€	%
1.1.5	TRAVAUX DE SECURISATION – TRANCHE 5	500 000 €			213 948 €	43 %					13 948 €	3 %	272 104 €	54 %
1.1.6	TRAVAUX DE SECURISATION – TRANCHE 6	350 000 €			118 370 €	34 %					13 370 €	4 %	218 260 €	62 %
1.1.7	TRAVAUX DE SECURISATION – TRANCHE 7	350 000 €			116 523 €	33 %					11 523 €	3 %	221 954 €	64 %
1.1.8	ETUDE STADE PROJET POUR TRAVAUX DE SECURISATION DU TUNNEL DES GARRIGUES DE SARRIANS	60 000 €			24 000 €	40 %	18 000 €	30 %			6 000 €	10 %	12 000 €	20 %
1.1.10	TRAVAUX DE SECURISATION DE L'AQUEDUC DE GALAS	60 000 €			30 000 €	50 %					18 000 €	30 %	12 000 €	20 %
1.3.4	MODERNISATION DE LA FILIOLE 3 MOURRET – CARPENTRAS	605 678 € (pm)			60 568 €	10 %			423 975 €	70 %			121 136 €	20 %
1.3.5	MODERNISATION DU RESEAU GRAVITAIRE SUR LA COMMUNE DE SARRIANS	1 500 000 €	1 200 000 €	80 %									300 000 €	20 %
1.3.8	MODERNISATION DU RESEAU GRAVITAIRE DE GRANGE-NEUVE APRES FUSION AVEC LE CANAL DE CARPENTRAS	8 000 000 €	6 400 000 €	80 %									1 600 000 €	20 %
1.3.9	MODERNISATION DU RESEAU GRAVITAIRE DU GRAND SAINT-HILAIRE - MONTEUX	2 409 107 €	1 927 286 €	80 %									481 821 €	20 %
1.3.10	MODERNISATION DU RESEAU GRAVITAIRE LES VERGERS DU MOURRE – LORIOLE DU COMTAT	1 317 412 €	1 053 930 €	80 %									263 482 €	20 %
1.3.11	MODERNISATION DU RESEAU GRAVITAIRE – SAINT HILAIRE N°8 - LE PEGUIER - CARPENTRAS	600 000 €	480 000 €	80 %									120 000 €	20 %
1.3.12	MODERNISATION DU RESEAU GRAVITAIRE – MONTEUX N°5	465 000 €			46 500 €	10 %			325 500 €	70 %			93 000 €	20 %
1.3.13	MODERNISATION DU RESEAU D'IRRIGATION GRAVITAIRE – JULES FABRE – MONTEUX	610 000 €							427 000 €	70 %	30 500 €	5 %	152 500 €	25 %
1.4.4	DENSIFICATION DU RESEAU SOUS-PRESSION – CRILLON LE BRAVE	1 400 000 €	1 120 000 €	80 %							210 000 €	15 %	70 000 €	5 %
1.4.5	DENSIFICATION DU RESEAU SOUS PRESSION – ST HIPPOLYTE – L'EPINE	1 050 000 €	840 000 €	80 %							157 500 €	15 %	52 500 €	5 %
1.4.6	DENSIFICATION DU RESEAU SOSU PRESSION – CHEMIN DE MALEMORT A CARPENTRAS	370 000 €	296 000 €	80 %							55 500 €	15 %	18 500 €	5 %
1.4.7	DENSIFICATION DU RESEAU SOUS PRESSION – QUARTIER RIGOY – MALEMORT DU COMTAT	450 000 €	360 000 €	80 %							67 500 €	15 %	22 500 €	5 %
1.5.1	DIAGNOSTIC DE LA PRISE D'EAU DANS LE RHONE ET DE LA QUALITE DE L'EAU	28 940 € HT (pm)			5 788 €	20 %	5 788 €	20 %			5 788 €	20 %	11 576 €	40 %
1.5.2	TRAVAUX D'AMELIORATION DE LA PRISE D'EAU DANS LE RHONE	250 000 €			50 000 €	20 %	50 000 €	20 %			100 000 €	40 %	50 000 €	20 %

1.6.3	DEVELOPPEMENT D'UN OUTIL DE SUPERVISION POUR LA GESTION DES FLUX DU RESEAU	30 000 €			9 000 €	30 %			15 000 €	50 %			6 000 €	20 %
1.6.7	ETUDE ET AMELIORATION DES RENDEMENTS DES RESEAUX	150 000 €			30 000 €	20 %			75 000 €	50 %			45 000 €	20 %
1.6.8	RENFORCEMENT DES OUTILS DE TELEGESTION POUR UNE OPTIMISATION DE LA GESTION DES FLUX	165 000 €			49 500 €	30 %			82 500 €	50 %			33 000 €	20 %
1.6.9	GEOLOCALISATION DES APPAREILLAGES VISIBLES DE RESEAU ET INTEGRATION DANS LE SIG	15 000 €											15 000 €	100%
1.6.10	CHANGEMENT DU LOGICIEL ADHERENT	100 000 €											100 000 €	100%
TOTAL VOLET 1	22 FICHES ACTION (hors pm)	20 201 519 €	13 677 215 €		687 841 €		68 000 €		925 000 €		683 841 €		4 159 622 €	

VOLET 2

N° fiche action	Intitulé	Montant total	PSN		CD84		CR PACA		AE RMC		Autres		Autof.	
			€	%	€	%	€	%	€	%	€	%	€	%
2.1.1	ENCADRER L'UTILISATION DES BORNES DE REMPLISSAGE DES PULVERISATEURS AGRICOLES	-												
2.2.1	REFLEXION POUR UN APPORT D'EAU DU CANAL DANS LA ZONE HUMIDE DE LA PLAINE COMTADINE EN LIEN AVEC LA ZONE HUMIDE DES CONFINES	-												
2.2.2	ETUDE ET TRAVAUX POUR UN APPORT D'EAU DU CANAL DANS LA ZONE HUMIDE DE LA PAVOUYERE – MORMOIRON	16 620 € (pm)			4 986 €	30 %			8 310 €	50 %			3 324 €	20 %
2.2.3	ETUDE ET TRAVAUX POUR UN APPORT D'EAU DU CANAL DANS LA ZONE HUMIDE DE BELLE-ILE - AUBIGNAN	-												
2.2.5	REFLEXION AUTOUR DES POSSIBILITES DE RESTITUTION DES ECONOMIES D'EAU DE L'ASA DANS LES MILIEUX LOCAUX GERES PAR L'EPAGE SOMV	-												
2.2.6	REFLEXION AUTOUR DES POSSIBILITES DE RESTITUTION DES ECONOMIES D'EAU DE L'ASA DANS LES MILIEUX LOCAUX GERES PAR LE SMEA	-												
2.3.2	INSTALLATION DE PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES SUR LE RESEAU	90 000 €											90 000 €	100%
2.3.3	OPTIMISATION DE LA STRATEGIE DE GESTION DES GROUPES MOTEUR POMPE DES STATIONS DE POMPAGE	100 000 €									75 000 €	75%	25 000 €	25%
TOTAL VOLET 2	7 FICHES ACTION (hors pm)	190 000 €	-		-		-		-		75 000 €		115 000 €	

VOLET 3

N° fiche action	Intitulé	Montant total	PSN		CD84		CR PACA		AE RMC		Autres		Autof.	
			€	%	€	%	€	%	€	%	€	%	€	%
3.2.1	PUBLICATION ANNUELLE DU MAGAZINE O' COURANT	15 000 €					4 500 €	30 %	4 500 €	30 %			6 000 €	40 %
3.2.3	ACQUISITION DE MATERIEL DE COMMUNICATION VISUEL	5 000 €					1 500 €	30 %					3 500 €	70 %
3.2.4	EDITION D'UN LIVRE RETRAÇANT L'HISTOIRE, L'EVOLUTION ET LES MISSIONS DU CANAL DE CARPENTRAS	40 000 €					12 000 €	30 %			16 000 €	40 %	12 000 €	30 %
3.2.5	ETABLISSEMENT D'UN PLAN DE COMMUNICATION ANNUEL	2 500 €					750 €	30 %	750 €	30 %			1 000 €	40 %
3.2.6	ORGANISATION D'UN EVENEMENTIEL POUR LES 170 ANS DU CANAL DE CARPENTRAS	30 000 €					9 000 €	30 %					21 000 €	70 %
3.2.7	REALISATION D'UNE CAMPAGNE DE PHOTO DU CANAL DE CARPENTRAS	3 000 €					900 €	30 %					2 100 €	70 %
3.2.8	IMPRESSION ET MISE EN PLACE DE PANNEAUX « CANAL DE CARPENTRAS » SUR LES OUVRAGES DE L'ASA	3 000 €					900 €	30 %					2 100 €	70 %
3.3.1	PROGRAMME PEDAGOGIQUE A L'ATTENTION DES SCOLAIRES « A L'ECOLE DES CANAUX »	50 000 € (pm)							15 000 €	70 %			35 000 €	30 %
3.3.3	CREATION D'UNE MALLE PEDAGOGIQUE A L'ATTENTION DES SCOLAIRES ET DU GRAND PUBLIC	55 000 € (pm)			5 500 €	10 %			38 500 €	70 %			11 000 €	20 %
3.3.4	PROGRAMME DE SENSIBILISATION « A LA DECOUVERTE DU TERRITOIRE 2.0 »	40 000 € (pm)							28 000 €	70 %			12 000 €	30 %
TOTAL VOLET 3	7 FICHES ACTIONS (hors pm)	98 500 €			-		29 550 €		5 250 €		16 000 €		47 700 €	

VOLET 4

N° fiche action	Intitulé	Montant total	PSN		CD84		CR PACA		AE RMC		Autres		Autof.	
			€	%	€	%	€	%	€	%	€	%	€	%
4.2	REFLEXION AUTOUR DE LA FREQUENTATION DE L'AQUEDUC DE GALAS	-												
4.3	MISE EN VALEUR DU POIDS AGRICOLE ET SOCIO ECONOMIQUE DES RESEAUX D'IRRIGATION	30 000 €			9 000 €	30%	15 000 €	50%					6 000 €	20 %
4.4	PARTENARIAT POUR LE DEBROUSSAILLAGE DES BERGES DU CANAL EN FAVEUR DE LA REINSERTION PROFESSIONNELLE	10 500 €											10 500 €	100 %
4.5	INSTRUCTION DES DEMANDES D'URBANISME SUR LE TERRITOIRE DE L'ASA	90 000 €											90 000 €	100 %
4.6	TRAVAIL PREPARATOIRE A LA MAITRISE D'OUVRAGE DANS LE CADRE DU PROJET HPR – 2025/2027	100 000 €												
4.8	ANIMATION DE LA COMMISSION INTERCOMMUNALE	-												
4.9	PROJET DE CONSTRUCTION DE NOUVEAUX LOCUX	2 150 000 €											2 380 500 €	100 %
TOTAL VOLET 4	7 FICHES ACTION	2 380 500 €			9 000 €		15 000 €						2 256 500 €	

VOLET 5

N° fiche action	Intitulé	Montant total	PSN		CD84		CR PACA		AE RMC		Autres		Autof.	
			€	%	€	%	€	%	€	%	€	%	€	%
5.1	ANIMATION ET PORTAGE DE LA DEMARCHE	240 000 €							168 000 €	70 %			72 000 €	30 %
5.2	SUIVI, BILANS ANNUELS, INTERMEDIAIRE ET FINAL	30 000 €			4 500 €	15 %	4 500 €	15 %	15 000	50 %			6 000 €	20 %
5.3	CONTRIBUTION A LA STRATEGIE DEPARTEMENTALE D'HYDRAULIQUE AGRICOLE A L'HORIZON 2028	-												
TOTAL VOLET 5	3 FICHES ACTION	270 000 €			4 500 €		4 500 €		183 000 €				78 000 €	

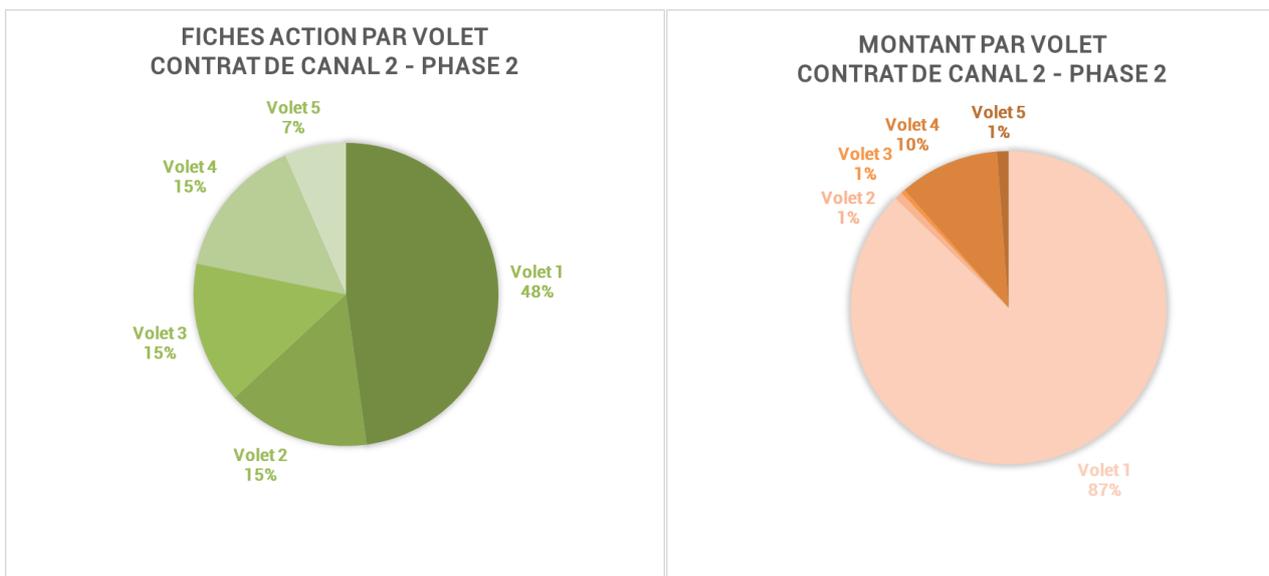
TOTAL GENERAL – CONTRAT DE CANAL N°2 PHASE 2 (2025-2027)

N° fiche action	Intitulé	Montant total	PSN		CD84		CR PACA		AE RMC		Autres		Autof.	
			€	%	€	%	€	%	€	%	€	%	€	%
	46 FICHES ACTION (hors pm)	23 140 519 €	13 677 215 €	59 %	701 341 €	3 %	117 050 €	1 %	1 113 250 €	5 %	774 841 €	3 %	6 656 822 €	29 %

TOUS VOILETS

La phase 2 du contrat de canal n°2 comporte **46 fiches action** (hors pm) pour un **montant total de 23 140 519 € HT**, répartis comme suit :

- Volet 1 :	22 fiches action	20 201 519 €
- Volet 2 :	7 fiches action	190 000 €
- Volet 3 :	7 fiches action	98 500 €
- Volet 4 :	7 fiches action	2 380 500 €
- Volet 5 :	3 fiches action	270 000 €

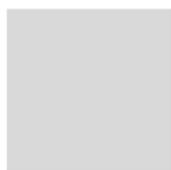


PROTOCOLE GESTION DES ECONOMIES D'EAU – PHASE 2

Année de mise à disposition	Fiche action	Type de travaux	Economies d'eau totales (m ³)
2026 (fin des travaux en 2025)	1.3.5	MODERNISATION DE LA FILIOLE DE LA 3 MOURRET – CARPENTRAS	381 840
TOTAL 2026			381 840
2027 (fin des travaux en 2026)	1.3.9	MODERNISATION DU QUARTIER ST HILAIRE – MONTEUX N°11	865 202
TOTAL 2027			865 202
2028 (fin des travaux en 2027)	1.3.10	MODERNISATION VERGERS DU MOURRE	575 760
2028	1.3.11	MODERNISATION ST HILAIRE N°8	325 000
2028	1.3.12	MODERNISATION N°5 BIS	90 000
2028	1.3.13	MODERNISATION – JULES FABRE	240 000
TOTAL 2028			1 230 760
CONTRAT DE CANAL N°2 – PHASE 2 (% de restitution à définir)			2 477 802

VOLET 1

PERENNISATION ET DEVELOPPEMENT DES OUVRAGES AGRICOLES



Fiche cadre

1.1

SECURISATION DU RESEAU GRAVITAIRE

CONTEXTE

Le canal de Carpentras est un ouvrage vieux de plus de 160 ans, constitué de 100km de grands canaux (canal principal et canaux secondaires) et d'une vingtaine d'ouvrages d'art (siphons, tunnels, aqueducs, ...). L'état de ces ouvrages demande une vigilance accrue et permanente, essentielle pour les maintenir en bon état et assurer la pérennité du service d'irrigation sur le territoire.

DESCRIPTION ET OBJECTIFS

Les travaux de sécurisation consistent à étancher et stabiliser les berges du canal ainsi qu'à consolider les ouvrages d'art par des opérations de restauration. Ces travaux sont indispensables pour limiter les infiltrations d'eau, supprimer des fuites et prévenir les risques de ruptures des berges et ouvrages d'art afin de protéger les biens et les personnes vivant à proximité. Les travaux de sécurisation s'effectuent par des opérations de bétonnage, de cuvelage et d'enrochement pour les canaux et par des opérations de restauration pour les ouvrages d'art.

PROGRAMMATION

La planification des travaux de sécurisation n'est pas figée dans le temps mais est au contraire, amenée à évoluer. En effet, les priorités d'intervention évoluent en fonction des incidents qui surviennent sur le canal et seront donc reconsidérées tous les ans.

INDICATEURS DE SUIVI PAR ACTION

Linéaire sécurisé (ml)	Somme du linéaire de rive gauche, de rive droite et de radier bétonné
Volume d'économie d'eau	Somme des économies d'eau générées par tronçon de projet

VOLET 1 – PERENNISATION ET DEVELOPPEMENT
DES OUVRAGES AGRICOLES

FICHE ACTIONS ASSOCIEES

FICHE ACTION	PLANNING DE REALISATION	COUT PREVISIONNEL	TAUX DE FINANCEMENT PREVISIONNEL
1.1.5	TRAVAUX DE SECURISATION DU RESEAU GRAVITAIRE TRANCHE 5	500 000 €	46%
1.1.6	Erreur ! Source du renvoi introuvable.	350 000 €	38%
1.1.7	TRAVAUX DE SECURISATION DU RESEAU GRAVITAIRE TRANCHE 7	350 000 €	36%
1.1.8	ETUDE STADE PROJET POUR travaux de SECURISATION DU TUNNEL DES GARRIGUES DE SARRIANS	60 000 €	80%
1.1.10	Erreur ! Source du renvoi introuvable.	60 000 €	80%
MONTANT TOTAL		Total : 1 320 000 € HT	

PLANNIFICATION DE REALISATION

FICHE ACTION	2025	2026	2027
1.1.5			
1.1.6			
1.1.7			
1.1.8			
1.1.10			

Fiche action	1.1.5	TRAVAUX DE SECURISATION DU RESEAU GRAVITAIRE TRANCHE 5 HIVER 2025-2026
-----------------	-------	--

DESCRIPTION TECHNIQUE

<p>CARPENTRAS : Bétonnage rive droite et rive gauche – 1000 ml <u>Localisation</u> : Amont Pierre du Coq – PK 32.750 à PK 33.150 Aval chemin du Lac – PK 30.810 à PK 31.410</p> <p>LAGNES : Bétonnage rive droite – 20 ml et sécurisation aqueduc St-Nicolas <u>Localisation</u> : Amont RD 100 – PK 2.52 à PK 2.54</p> <p>VELLERON : Bétonnage rive droite – 135 ml <u>Localisation</u> : Aval Pont de Cambuisson – PK 13.70 à PK 13.825</p> <p>PERNES LES FONTAINES : Bétonnage rive droite – 30 ml <u>Localisation</u> : Pont traverse Marcel Pagnol – PK 20.443 à PK 20.473</p> <p>VACQUEYRAS : cuvelage – 90 ml <u>Localisation</u> : Aval route de Sarrians – PK 51.420 à PK 51.510</p> <p>JONQUIERES : Bétonnage rive droite et rive gauche – 500 ml <u>Localisation</u> : Aval pont des fusils – PK 57.88 à PK 58.38</p>

PRIORITES, ECHEANCIER ET COUT PREVISIONNEL

PLANNING PREVISIONNEL	Début des travaux	2025
	Fin des travaux	2026
MONTANT ESTIMATIF	500 000 € HT	
PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL	Taux de subvention	46 %
	Taux d'autofinancement	54 %
FINANCEUR(S) POTENTIEL(S)	DEPARTEMENT DE VAUCLUSE COLLECTIVITES	

INDICATEURS DE SUIVI – ACTION 1.1.5

Linéaire sécurisé	1775 ml
-------------------	---------

Fiche action	1.1.6	TRAVAUX DE SECURISATION DU RESEAU GRAVITAIRE TRANCHE 6 HIVER 2026-2027
-----------------	-------	--

DESCRIPTION TECHNIQUE

<p>VELLERON : Bétonnage rive gauche et radier – 220 ml Le radier du secteur est détérioré et occasionne des infiltrations d'eau importantes. <u>Localisation</u> : Aval prise poulet 3 – PK 12.98 à PK 13.2</p> <p>CARPENTRAS : Cuvelage – 200 ml Le secteur présente des désordres qui génèrent des difficultés d'entretien. L'accès doit également être sécurisé. <u>Localisation</u> : Aval prise St Hilaire – PK 24.5 à PK 24.7</p> <p>JONQUIERES : Cuvelage – 450 ml Le secteur nécessite un cuvelage complet rive gauche, rive droite et radier afin d'anticiper d'éventuels affaissements et effondrements déjà observés sur des portions de canal aux alentours. <u>Localisation</u> : Amont prise n°5 – PK 57.45 à PK 57.9</p>

PRIORITES, ECHEANCIER ET COUT PREVISIONNEL

PLANNING PREVISIONNEL	Début des travaux	2026
	Fin des travaux	2027
MONTANT ESTIMATIF	350 000 € HT	
PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL	Taux de subvention	48 %
	Taux d'autofinancement	52 %
FINANCEUR(S) POTENTIEL(S)	DEPARTEMENT DE VAUCLUSE COLLECTIVITES	

INDICATEURS DE SUIVI – ACTION 1.1.6

Linéaire sécurisé	2 390 ml
-------------------	----------

Fiche action	1.1.7	TRAVAUX DE SECURISATION DU RESEAU GRAVITAIRE TRANCHE 7 HIVER 2027-2028
-----------------	-------	--

DESCRIPTION TECHNIQUE

<p>CARPENTRAS : Cuvelage – 200 ml Le secteur présente des désordres qui génèrent des difficultés d'entretien. L'accès doit également être sécurisé. <u>Localisation</u> : Aval prise St Hilaire – PK 24.7 à PK 24.9</p> <p>CARPENTRAS : Bétonnage rive gauche et rive droite – 150 ml Les rives de ce secteur sont détériorées (fissures apparentes dues aux épisodes de gel/dégel) occasionnant des infiltrations d'eau importantes. <u>Localisation</u> : Amont pont n°65 – PK 29.0 à PK 29.15</p> <p>JONQUIERES : Cuvelage – 500 ml Le secteur nécessite un cuvelage complet rive gauche, rive droite et radier afin d'anticiper d'éventuels affaissements et effondrements déjà observés sur des portions de canal aux alentours. <u>Localisation</u> : Amont décharge réseaux de l'Ouvèze – PK 57.9 à PK 58.4</p>

PRIORITES, ECHEANCIER ET COUT PREVISIONNEL

PLANNING PREVISIONNEL	Début des travaux	2027
	Fin des travaux	2028 (hors période contrat)
MONTANT ESTIMATIF	350 000 € HT	
PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL	Taux de subvention	47 %
	Taux d'autofinancement	53 %
FINANCEUR(S) POTENTIEL(S)	DEPARTEMENT DE VAUCLUSE COLLECTIVITES	

INDICATEURS DE SUIVI – ACTION 1.1.7

Linéaire sécurisé	2 400 ml
-------------------	----------

Fiche action	1.1.8	ETUDE STADE PROJET POUR TRAVAUX DE SECURISATION DU TUNNEL DES GARRIGUES DE SARRIANS
-----------------	-------	--

DESCRIPTION TECHNIQUE

Le tunnel des Garrigues de Sarrisans est une galerie de 1030 mètres linéaires d'une largeur de 1.65 m (au radier) pour une hauteur de 2 m (axe de la voûte). Cette galerie est réalisée intégralement en pierres de taille sur l'intégralité de son linéaire. L'altitude moyenne du tunnel est estimée à 83 m NGF et le sens d'écoulement se fait d'est en ouest. Depuis sa création en 1860, aucune archive connue de nos services n'existe concernant sa construction ou son suivi.

Lors du contrôle annuel des agents du canal en 2019-2020, une nette évolution structurale de l'ouvrage au centre du tunnel a été constatée : l'axe du radier s'est élevé de plusieurs dizaines de centimètre, déchaussant les pierres de tailles, phénomène qui peut avoir un impact important sur la stabilité générale de la galerie. Ce phénomène s'étend sur environ 80 mètres linéaires, mais semble évolutif tant sur le linéaire que sur l'élévation du radier. Les conséquences de ce phénomène sont multiples sur la gestion hydraulique et l'entretien : réduction de la vitesse d'écoulement et du débit vers les réseaux aval, mise en charge des réseaux amont, phénomènes réguliers d'obturation du tunnel par les embâcles liés aux travaux usuels de fauchage et de faucardage, remise en eau annuelle problématique voire risquée, etc... Face à ces problématiques nouvelles et récurrentes, un diagnostic de l'ouvrage s'est imposé. Il a eu pour objectif (1) d'évaluer l'état général de l'ouvrage et analyser les désordres identifiés ; (2) de définir la nature et le contenu des travaux à mener pour sécuriser et assurer le transport de l'eau ; (3) d'estimer le montant des travaux à mener pour sécuriser le transport d'eau à l'aval du périmètre.

Les résultats de l'étude de diagnostic du tunnel des Garrigues ont permis de dresser un diagnostic précis de l'ouvrage et de proposer plusieurs scénarios d'aménagement visant à pérenniser la distribution de l'eau à l'aval du réseau. Chacun de ces scénarios nécessitent d'être approfondi sur ses aspects techniques et financiers pour que les gestionnaires de l'ASA puissent faire un choix sur les travaux à mener. Une étude avant-projet doit donc être réalisée.

PRIORITES, ECHEANCIER ET COUT PREVISIONNEL

PLANNING PREVISIONNEL	Demande de subvention : Été 2025 Début réalisation : Novembre 2025 Fin de réalisation : Mars 2026	
MONTANT ESTIMATIF	Etude avant-projet : 60 000 € HT	
PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL	Taux de subvention	80%
	Taux d'autofinancement	20%
FINANCEUR(S) POTENTIEL(S)	DEPARTEMENT DE VAUCLUSE REGION PACA CNR	

Fiche action	1.1.10	TRAVAUX DE SECURISATION DE L'AQUEDUC DE GALAS
-----------------	--------	--

DESCRIPTION TECHNIQUE

L'étude de diagnostic a mis en évidence les opérations de maintenance à réaliser sur l'aqueduc de Galas (fiche action 1.1.9) à court terme. Il s'agit essentiellement de procéder à :

- Une dévégétalisation de l'ouvrage
- Un enlèvement de la calcite en sous face
- Des opérations de rejointement et recolmatage

Ces opérations ont été chiffrées dans le cadre de l'étude de diagnostic et s'élèvent à 60 000 € HT.

PRIORITES, ECHEANCIER ET COUT PREVISIONNEL

PLANNING PREVISIONNEL	Demande de subvention : Février 2025 Début réalisation : Décembre 2025 Fin de réalisation : Février 2026	
MONTANT ESTIMATIF	60 000 € HT	
PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL	Taux de subvention	80%
	Taux d'autofinancement	20%
FINANCEUR(S) POTENTIEL(S)	DEPARTEMENT DE VAUCLUSE DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES	

Fiche cadre

1.3

**MODERNISATION DU RESEAU
GRAVITAIRE****CONTEXTE ET OBJECTIFS**

Le réseau historique du canal de Carpentras se compose de canaux à ciel ouverts, qui constituent son réseau gravitaire. Ces ouvrages existants depuis la création du canal de Carpentras il y a plus de 160 ans, sont vieillissants et ne sont, très souvent, plus adaptés aux attentes des agriculteurs qui utilisent les techniques d'irrigation modernes. Parallèlement, avec les épisodes de sécheresse de plus en plus fréquents, l'utilisation de ces réseaux est contraignante pour les utilisateurs et l'ASA, dans la mesure où ils consomment de grands volumes d'eau pour fonctionner. Pour limiter au maximum les variations et assurer un flux d'eau continue sur ces réseaux, des tours d'eau sont mis en place chaque année entre les usagers. L'ensemble de ces constats met en évidence la nécessité de faire évoluer les réseaux gravitaires avec comme objectifs :

- Améliorer le service rendu aux adhérents en répondant à leurs attentes d'utilisation
- Réduire les volumes d'eau prélevés et ainsi faire des économies d'eau sans pour autant impacter le service rendu
- Faciliter et optimiser la gestion des flux

C'est dans ce but que l'ASA du canal de Carpentras a progressivement entrepris des travaux de modernisation de son réseau depuis les années 80. La dynamique de réalisation de ce type de projet au sein de l'ASA se poursuit et prend de l'ampleur dans le contexte actuel de réchauffement climatique qui implique de porter une attention particulière à l'économie d'eau générée par la mise sous pression des canaux d'irrigation.

DESCRIPTION

Les travaux de modernisation du réseau gravitaire consistent à remplacer les canaux à ciel ouverts par des canalisations enterrées. L'utilisateur dispose d'un accès à l'eau d'irrigation à la demande par la mise en place d'une borne d'arrosage. Les réseaux de canalisations peuvent être alimentés par des stations de pompage ou par gravité par le canal principal lorsque la pression en sortie de borne est suffisante.

PROGRAMMATION

L'ordre de programmation des projets a été établi en fonction de critères de priorité définis par l'ASA du canal de Carpentras. La hiérarchisation des projets s'est appuyée sur l'analyse des caractéristiques économiques (durée de retour sur investissement pour l'ASA, ...), techniques, sociales et environnementales de chaque projet.

VOLET 1 – PERENNISATION ET DEVELOPPEMENT
DES OUVRAGES AGRICOLES

INDICATEURS DE SUIVI PAR ACTION

Surface modernisée	Somme de la surface des parcelles
Linéaire de canaux modernisé	Linéaire total du réseau gravitaire substitué par un réseau sous pression
Economie d'eau	Volume d'eau économisé par la substitution du réseau gravitaire par un réseau sous pression

FICHE ACTIONS ASSOCIEES

FICHE ACTION	INTITULE	COUT PREVISIONNEL	TAUX DE FINANCEMENT PREVISIONNEL
1.3.4 (pm)	MODERNISATION DE LA FILIOLE DE LA 3 MOURRET – CARPENTRAS	605 678 €	80 %
1.3.5	Erreur ! Source du renvoi introuvable.	1 500 000 €	80 %
1.3.8	Erreur ! Source du renvoi introuvable.	8 000 000 €	80 %
1.3.9	MODERNISATION DU RESEAU GRAVITAIRE DU GRAND SAINT-HILAIRE - MONTEUX	2 409 107 €	80 %
1.3.10	MODERNISATION DU RESEAU GRAVITAIRE DES VERGERS DU MOURRE – LORIOLE DU COMTAT	1 317 412 €	80 %
1.3.11	MODERNISATION DU RESEAU GRAVITAIRE – SAINT HILAIRE N°8 - LE PEGUIER - CARPENTRAS	600 000 €	80 %
1.3.12	MODERNISATION DU RESEAU GRAVITAIRE – MONTEUX N°5	465 000 €	80 %
1.3.13	MODERNISATION DU RESEAU GRAVITAIRE – JULES FABRE - MONTEUX	610 000 €	75 %
MONTANT TOTAL (hors pm)		14 901 519 € HT	

FICHE ACTION	2025	2026	2027
1.3.4	pm		
1.3.5			
1.3.8			
1.3.9			
1.3.10			
1.3.11			
1.3.12			
1.3.13			

**VOLET 1 – PERENNISATION ET DEVELOPPEMENT
DES OUVRAGES AGRICOLES**

Fiche action	1.3.4	MODERNISATION DE LA FILIOLE DE LA 3 MOURRET – CARPENTRAS
-----------------	-------	---

MAITRE D'OUVRAGE	ASA DU CANAL DE CARPENTRAS
-------------------------	----------------------------

DESCRIPTION TECHNIQUE

La filiole 3 Mourret de plus de 3 km de long est située sur la commune de Carpentras au niveau des zones d'activités économiques de "Villefranche" et "Carpensud-Pernes". Cette filiole est alimentée par une prise directe dans le canal Sainte-Famille, un des 5 canaux secondaires du réseau.

Les travaux de modernisation vont permettre de supprimer intégralement son linéaire et fermer la prise dans le canal secondaire. Les travaux consisteront à mettre en place un réseau de canalisation de diamètre 250 mm, 160 mm et 110 mm, essentiellement sous voirie, qui sera raccordé au réseau sous-pression existant, avec la pose de plus de 45 bornes d'arrosage avec compteur.

PRIORITES, ECHEANCIER ET COUT PREVISIONNEL

PLANNING PREVISIONNEL	Début des travaux	2024
	Fin des travaux	2025
MONTANT ESTIMATIF	605 678 € HT (pm)	
PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL	Taux de subvention	80 %
	Taux d'autofinancement	20 %
FINANCEUR(S) POTENTIEL(S)	DEPARTEMENT DE VAUCLUSE AGENCE EAU RMC	

INDICATEURS DE SUIVI – ACTION 1.3.4

Surface modernisée	32 hectares
Linéaire de canaux modernisé	3 km
Economies d'eau	260 000 m ³

**VOLET 1 – PERENNISATION ET DEVELOPPEMENT
DES OUVRAGES AGRICOLES**

Fiche action	1.3.5	MODERNISATION DU RESEAU SUR LA COMMUNE DE SARRIANS
-----------------	-------	---

MAITRE D'OUVRAGE	ASA DU CANAL DE CARPENTRAS
------------------	----------------------------

DESCRIPTION TECHNIQUE

L'étude de modernisation du réseau gravitaire à Sarrians menée par la Société du Canal de Provence (SCP) en 2020-2021, a mis en évidence différents scénarios d'aménagement possibles avec une analyse financière et économique de chacun d'eux.

Le choix du scénario d'aménagement pour ce projet doit s'appuyer sur des éléments techniques, réglementaires, environnementaux et financiers. Les aspects techniques et financiers de chaque scénario ont été étudiés en détail dans le cadre de l'étude, permettant à aux gestionnaires de l'ASA de disposer des informations dont ils ont besoin.

L'analyse des aspects réglementaires et environnementaux ne faisait pas partie du contenu de cette première étude. Compte-tenu de l'ampleur du projet et de ses potentiels impacts sur l'environnement (suppression des rejets du canal dans l'Ouvèze, suppression des canaux à ciel ouvert, potentialité de création d'un bassin sur site protégé, ...), une assistance à maitrise d'ouvrage (AMO) est nécessaire pour accompagner l'ASA sur ces questions. Une demande de subvention d'un montant de 70 000 € HT a été déposée en 2022 pour financer cet accompagnement et les études environnementales nécessaires.

Cet accompagnement a permis de réaliser une étude de pré-diagnostic et de déposer un dossier au cas par cas auprès des services de l'Etat en octobre 2024.

L'analyse du dossier au cas par cas par les services de l'Etat a mis en évidence qu'il n'était pas nécessaire de réaliser une étude environnementale du projet. L'arrêté de décision de la DREAL PACA a été transmis à l'ASA en janvier 2025.

L'ASA prévoit donc de réaliser une étude projet dans le courant de l'année 2026 afin de pouvoir commencer une 1ere tranche de travaux en 2027.

PRIORITES, ECHEANCIER ET COUT PREVISIONNEL

PLANNING PREVISIONNEL	Etude technique détaillée : 2026 Début des travaux : 2027 Fin des travaux : 2032	
MONTANT ESTIMATIF	Cout estimatif étude technique détaillée : 100 000 € HT Cout estimatif des travaux : 1 400 000 € HT (pour la 1ere tranche)	
PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL	Taux de subvention	80 %
	Taux d'autofinancement	20 %
FINANCEUR(S) POTENTIEL(S)	FEADER DEPARTEMENT DE VAUCLUSE REGION PACA CNR AGENCE EAU RMC	

INDICATEURS DE SUIVI – ACTION 1.3.5

Surface modernisée	Total projet : 1 100 ha
Linéaire de canaux modernisé	Total projet : 90 km
Economie d'eau	Total projet : Entre 7 et 10 millions de m ³ Pour la 1ere tranche de travaux : 500 000 m ³

Fiche action	1.3.8	MODERNISATION DU RESEAU DE GRANGE-NEUVE APRES FUSION AVEC LE CANAL DE CARPENTRAS
-----------------	-------	--

MAITRE D'OUVRAGE	ASA DU CANAL DE CARPENTRAS
-------------------------	----------------------------

DESCRIPTION TECHNIQUE

Le réseau d'irrigation de cette ASA est entièrement gravitaire et alimente 3 communes : Châteauneuf du Pape, Sorgues et Bédarrides. Il se compose d'un canal principal de 9 km (dont 3 km sont bétonnés) et de 18 km de canaux secondaires. Ce réseau est alimenté par une station de pompage dans le Rhône, au Lieu-dit Grange Neuve, de 4 pompes de 200 l/s qui remplissent un réservoir de régulation qui se déverse dans le canal principal en tête de réseau.

L'état du réseau est vieillissant et continue de se dégrader d'année en année. C'est pourquoi, une modernisation du réseau est indispensable pour pérenniser la distribution d'eau d'irrigation sur son territoire et répondre aux attentes. En effet, le mode d'irrigation gravitaire n'est plus adapté aux besoins des irrigants. Une étude de modernisation a été réalisée par l'ASA de Grangeneuve en 2022-2023, permettant de proposer différents scénarios techniques de modernisation.

L'année 2024, a permis d'identifier le scénario à réaliser ainsi que les procédures administratives nécessaires.

Une étude de stade projet est nécessaire pour préciser les aspects opérationnels de la construction d'une nouvelle station de pompage et de l'adaptation de la prise d'eau dans le Rhône pour l'alimentation du réseau sous pression.

PRIORITES, ECHEANCIER ET COUT PREVISIONNEL

PLANNING PREVISIONNEL	Etude technique : Janvier 2025 – Juillet 2025 Demande de subvention (étude technique + travaux) : 2 nd semestre 2025 Début des travaux : 1 ^{er} semestre 2026 Fin des travaux : 2028	
MONTANT ESTIMATIF	Cout estimatif de l'étude technique : 50 000 € HT Cout estimatif des travaux : 7 950 000 € HT	
PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL	Taux de subvention	80 %
	Taux d'autofinancement	20 %
FINANCEUR(S) POTENTIEL(S)	FEADER DEPARTEMENT DE VAUCLUSE REGION PACA AGENCE EAU RMC	

**VOLET 1 – PERENNISATION ET DEVELOPPEMENT
DES OUVRAGES AGRICOLES**

INDICATEURS DE SUIVI – ACTION 1.3.8

Surface modernisée	Total projet : 540 ha
Linéaire de canaux modernisé	Total projet : environ 45 km
Economie d'eau	Total projet : environ 3 millions de m ³ Pour la 1ere tranche de travaux : 2 000 000 m ³

Fiche action	1.3.9	MODERNISATION DU RESEAU GRAVITAIRE DU GRAND SAINT- HILAIRE - MONTEUX
-----------------	-------	--

MAITRE D'OUVRAGE	ASA DU CANAL DE CARPENTRAS
-------------------------	----------------------------

DESCRIPTION TECHNIQUE

<p>Le projet concerne le quartier Grand St-Hilaire situé au sud de la commune de Monteux. Ce secteur est alimenté par le canal secondaire de St-Hilaire et 3 filioles (n°10, n°12 et RAMEYE) de 7.7 km. Il se situe à proximité du projet de modernisation de Monteux, réalisé dans le cadre du 1^{er} contrat de canal. Il est donc la suite logique de ce projet d'envergure mené entre 2016 et 2022. La zone du projet Grand St-Hilaire concerne 129 hectares de parcelles inscrites au périmètre détenues par 106 propriétaires fonciers et se situe en zone agricole des PLU des communes de Monteux et Pernes les Fontaines. Le nouveau réseau de canalisation à mettre en place, sera raccordé au réseau sous pression existant, desservi par la station de pompage « LAMBERT ». Les travaux consisteront donc à prolonger le réseau de canalisation en place de 10.1 km et installer 96 bornes afin de desservir le secteur du projet ainsi qu'à renforcer la station de pompage pour assurer la desserte de ce nouveau secteur.</p>
--

PRIORITES, ECHEANCIER ET COUT PREVISIONNEL

PLANNING PREVISIONNEL	Début des travaux	2025
	Fin des travaux	2026
MONTANT ESTIMATIF	2 409 107 € HT	
PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL	Taux de subvention	80 %
	Taux d'autofinancement	20 %
FINANCEUR(S) POTENTIEL(S)	FEADER AGENCE DE L'EAU RMC DEPARTEMENT DE VAULUSE REGION PACA	

INDICATEURS DE SUIVI – ACTION 1.3.9

Surface modernisée	129 hectares
Linéaire de canaux modernisé	7.7 km
Economies d'eau	865 202 m ³

Fiche action	1.3.10	MODERNISATION DU RESEAU GRAVITAIRE DES VERGERS DU MOURRE – LORIOLE DU COMTAT
-----------------	--------	--

MAITRE D'OUVRAGE	ASA DU CANAL DE CARPENTRAS
-------------------------	----------------------------

DESCRIPTION TECHNIQUE

<p>Le projet concerne le quartier Les Vergers du Mourre situé sur la commune de Loriol du Comtat. Ce secteur est alimenté par le canal secondaire de 5 Cantons et la filiole n°8 longue de 8.6 km. Il se situe à proximité du projet de modernisation de la Crosette, réalisé en 2022-2023 (fiche action 1.3.2).</p> <p>La zone du projet des Vergers du Mourre concerne 85.8 hectares de parcelles inscrites au périmètre détenues par 86 propriétaires fonciers et se situe très majoritairement en zone agricole du PLU de la commune de Loriol du Comtat (seulement 1.7 ha en zone péri-urbaine). Le nouveau réseau de canalisation à mettre en place, sera raccordé au réseau sous pression existant, desservi par la station de pompage « LE LAC ». Les travaux consisteront donc à prolonger le réseau de canalisation en place 6.7 km et installer 84 bornes afin de desservir le secteur du projet ainsi qu'à renforcer la station de pompage pour assurer la desserte de ce nouveau secteur.</p>
--

PRIORITES, ECHEANCIER ET COUT PREVISIONNEL

PLANNING PREVISIONNEL	Début des travaux	2026
	Fin des travaux	2027
MONTANT ESTIMATIF	1 317 411 € HT	
PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL	Taux de subvention	80 %
	Taux d'autofinancement	20 %
FINANCEUR(S) POTENTIEL(S)	FEADER AGENCE DE L'EAU RMC DEPARTEMENT DE VAULUSE REGION PACA	

INDICATEURS DE SUIVI – ACTION 1.3.10

Surface modernisée	85.8 hectares
Linéaire de canaux modernisé	8.6 km
Economies d'eau	575 760 m ³

Fiche action	1.3.11	MODERNISATION DU RESEAU GRAVITAIRE – SAINT HILAIRE N°8 - LE PEGUIER - CARPENTRAS
-----------------	--------	--

MAITRE D'OUVRAGE	ASA DU CANAL DE CARPENTRAS
-------------------------	----------------------------

DESCRIPTION TECHNIQUE

Le projet concerne le quartier Le Péguier situé sur la commune de Carpentras. Ce secteur est alimenté par le canal secondaire de St-Hilaire et par la filiole n°8 longue de 4 km. Il se situe à proximité du projet de modernisation Du Grand St-Hilaire (fiche action 1.3.9), permettant ainsi de moderniser une grande partie de cette zone.

Le projet du Péguier concerne 50 hectares de parcelles inscrites au périmètre détenues par 37 propriétaires fonciers et se situe intégralement en zone agricole du PLU de la commune de Carpentras. Le nouveau réseau de canalisation à mettre en place, sera raccordé au réseau sous pression existant, desservi par la station de pompage « Lambert ». Les travaux consisteront donc à prolonger le réseau de canalisation en place 3.5 km et installer 50 bornes afin de desservir le secteur du projet ainsi qu'à renforcer la station de pompage pour assurer la desserte de ce nouveau secteur.

PRIORITES, ECHEANCIER ET COUT PREVISIONNEL

PLANNING PREVISIONNEL	Début des travaux	2026
	Fin des travaux	2027
MONTANT ESTIMATIF	600 000 € HT	
PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL	Taux de subvention	80 %
	Taux d'autofinancement	20 %
FINANCEUR(S) POTENTIEL(S)	FEADER AGENCE DE L'EAU RMC DEPARTEMENT DE VAULUSE REGION PACA	

INDICATEURS DE SUIVI – ACTION 1.3.11

Surface modernisée	65 hectares
Linéaire de canaux modernisé	3.5 km
Economies d'eau	325 000 m ³

Fiche action	1.3.12	MODERNISATION DU RESEAU GRAVITAIRE – MONTEUX N°5
-----------------	--------	---

MAITRE D'OUVRAGE	ASA DU CANAL DE CARPENTRAS
-------------------------	----------------------------

DESCRIPTION TECHNIQUE

Le projet concerne le quartier des Plumaneaux situé sur la commune de Monteux. Ce secteur est alimenté par le canal secondaire de Ste-Famille et par la filiole n°5 bis.

Ce projet concerne 15 hectares de parcelles inscrites au périmètre détenues par 20 propriétaires fonciers et se situe en zone péri-urbaine et zone agricole du PLU de la commune de Monteux.

Le nouveau réseau de canalisation à mettre en place, sera raccordé au réseau sous pression existant, desservi par la station de pompage « Lambert ». Les travaux consisteront donc à prolonger le réseau de canalisation en place de 2 km et installer 54 bornes afin de desservir le secteur du projet ainsi qu'à renforcer la station de pompage pour assurer la desserte de ce nouveau secteur.

PRIORITES, ECHEANCIER ET COUT PREVISIONNEL

PLANNING PREVISIONNEL	Début des travaux	2025
	Fin des travaux	2026
MONTANT ESTIMATIF	465 000 € HT	
PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL	Taux de subvention	80 %
	Taux d'autofinancement	20 %
FINANCEUR(S) POTENTIEL(S)	AGENCE DE L'EAU RMC DEPARTEMENT DE VAULUSE	

INDICATEURS DE SUIVI – ACTION 1.3.12

Surface modernisée	15 hectares
Linéaire de canaux modernisé	2 km
Economies d'eau	90 000 m ³

Fiche action	1.3.13	MODERNISATION DU RESEAU GRAVITAIRE – JULES FABRE - MONTEUX
-----------------	--------	--

MAITRE D'OUVRAGE	ASA DU CANAL DE CARPENTRAS
------------------	----------------------------

DESCRIPTION TECHNIQUE

<p>Le projet concerne le quartier de la rue Jules Fabre situé sur la commune de Monteux.</p> <p>Ce projet concerne 40 hectares de parcelles inscrites au périmètre. Les parcelles se situent en zone péri-urbaine du PLU de la commune de Monteux.</p> <p>Le nouveau réseau de canalisation à mettre en place, sera raccordé au réseau sous pression existant, desservi par la station de pompage « Lambert ». Les travaux consisteront donc à prolonger le réseau de canalisation en place 2.7 km et installer 67 bornes afin de desservir le secteur du projet ainsi qu'à renforcer la station de pompage pour assurer la desserte de ce nouveau secteur.</p>

PRIORITES, ECHEANCIER ET COUT PREVISIONNEL

PLANNING PREVISIONNEL	Début des travaux	2026
	Fin des travaux	2027
MONTANT ESTIMATIF	610 000 € HT	
PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL	Taux de subvention	70 %
	Taux d'autofinancement	30 %
FINANCEUR(S) POTENTIEL(S)	AGENCE DE L'EAU RMC	

INDICATEURS DE SUIVI – ACTION 1.3.13

Surface modernisée	40 hectares
Linéaire de canaux modernisé	2.7 km
Economies d'eau	240 000 m ³

Fiche cadre	1.4	DENSIFICATION DU RESEAU SOUS PRESSION
-------------	-----	--

CONTEXTE

La modernisation d'une partie du périmètre historique du canal ainsi qu'une régulation plus fine des flux ont permis aux gestionnaires du Canal de Carpentras de réaliser des économies d'eau. Ces économies permettent à l'ASA de pouvoir envisager d'étendre ses services sur de nouveaux secteurs pour des agriculteurs et particuliers encore non desservis par le canal, sans pour autant augmenter les prélèvements annuels du réseau dans le Rhône et la Durance.

Les extensions de réseau ont suivi les migrations des territoires agricoles et ont permis d'amener de l'eau sur des secteurs déficitaires. Face aux sécheresses de plus en plus fréquentes, il existe une très forte demande de densification des réseaux d'irrigation, notamment en zone agricole.

Il est à noter que les densifications peuvent dans certains cas soulager une ressource en eau locale, qu'il s'agisse d'eau potable ou d'un milieu intéressant d'un point de vue environnemental.

Les projets de densifications sont étudiés et conçus pour que le retour sur investissement du projet soit acceptable pour l'ASA.

DESCRIPTION

Les travaux de densification consistent à installer de nouveaux points de desserte et des linéaires de canalisations qui seront desservis à partir du réseau déjà en place. Dans la mesure du possible, les canalisations sont installées sous les chemins en terre qu'ils soient communaux ou privés. Lorsque les voies de circulation communales sont goudronnées, l'implantation des canalisations en bordure des parcelles agricoles/non agricoles est favorisée pour éviter leur mise en place sous voirie et ainsi limiter le coût du projet.

PROGRAMMATION

L'ensemble des projets présenté dans le cadre de ce Contrat de Canal est une liste non exhaustive, susceptible d'évoluer. De nouveaux secteurs peuvent apparaître prioritaires au cours de la mise en œuvre du contrat et les critères de priorités de chacun de ces projets seront étudiés.

INDICATEURS DE SUIVI PAR ACTION

Surface desservie par l'extension	Somme de la surface des parcelles desservies par le nouveau réseau
Linéaire de canalisation installé	Somme du linéaire des canalisations installées, tout diamètre confondu

**VOLET 1 – PERENNISATION ET DEVELOPPEMENT
DES OUVRAGES AGRICOLES**

FICHE ACTIONS ASSOCIEES

FICHE ACTION	INTITULE	COUT PREVISIONNEL	TAUX DE FINANCEMENT PREVISIONNEL
1.4.4	DENSIFICATION DU RESEAU SOUS PRESSION – CRILLON LE BRAVE	1 400 000 € HT	80 %
1.4.5	DENSIFICATION DU RESEAU SOUS PRESSION – ST HIPPOLYTE – L'EPINE	1 050 000 € HT	80 %
1.4.6	DENSIFICATION DU RESEAU SOUS PRESSION – CHEMIN DE MALEMORT A CARPENTRAS	370 000 €	80 %
1.4.7	DENSIFICATION DU RESEAU SOUS PRESSION – QUARTIER RIGOY – MALEMORT DU COMTAT	450 000 €	80 %
MONTANT TOTAL		3 270 000 € HT	

PLANNING DE REALISATION

FICHE ACTION	2025	2026	2027
1.4.4			
1.4.5			
1.4.6			
1.4.7			

Fiche action	1.4.4	DENSIFICATION DU RESEAU SOUS PRESSION – CRILLON LE BRAVE
-----------------	-------	---

MAITRE D'OUVRAGE	ASA DU CANAL DE CARPENTRAS
-------------------------	----------------------------

DESCRIPTION TECHNIQUE

Les élus et les agriculteurs de la commune de Crillon-le-Brave sollicitent le canal de Carpentras depuis plusieurs mois pour la réalisation d'une extension de réseau. Pour valoriser leur demande et mettre en avant leur implication, les élus de la commune ont réalisé une enquête des demandes en eau auprès des propriétaires agriculteurs. Cette enquête a permis d'aboutir à une liste de parcelle pour lesquelles les propriétaires souhaitent bénéficier d'un accès à l'eau d'irrigation.

Les résultats de l'enquête ont mis en évidence une surface de près de 135 ha sur l'ensemble de la commune. La localisation des parcelles montre que la demande se situe essentiellement sur la partie Ouest de la commune. La demande est suffisamment dense (peu éparpillée) pour envisager un projet d'extension viable sur cette commune.

Des études et analyses complémentaires sur la desserte de la zone identifiée viendront préciser les caractéristiques techniques du projet, au moment du dépôt de la demande de subvention.

PRIORITES, ECHEANCIER ET COUT PREVISIONNEL

PLANNING PREVISIONNEL	Début des travaux	2026
	Fin des travaux	2027
MONTANT ESTIMATIF	1 400 000 € HT	
PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL	Taux de subvention	Minimum 80 %
	Taux d'autofinancement	Maximum 20 %
FINANCEUR(S) POTENTIEL(S)	FEADER DEPARTEMENT DE VAUCLUSE REGION PACA COLLECTIVITES / AGRICULTEURS	

INDICATEURS DE SUIVI – ACTION 1.4.4

Surface desservie par l'extension	135 hectares
Linéaire de canalisation installé	5 km

Fiche action	1.4.5	DENSIFICATION DU RESEAU SOUS PRESSION – ST HIPPOLYTE – L'EPINE
-----------------	-------	---

MAITRE D'OUVRAGE	ASA DU CANAL DE CARPENTRAS
-------------------------	----------------------------

DESCRIPTION TECHNIQUE

Les élus de Saint-Hippolyte le Graveyron sollicitent le canal de Carpentras depuis plusieurs années pour un développement du réseau sur leur commune. Pour valoriser leur demande et mettre en avant leur implication, une enquête des besoins en eau auprès des propriétaires agriculteurs a été réalisée par la commune. Cette enquête a permis d'aboutir à une liste de parcelle pour lesquelles les propriétaires souhaitent bénéficier d'un accès à l'eau d'irrigation.

Les résultats de l'enquête ont mis en évidence une surface de près de 100 ha sur l'ensemble de la commune. La demande est suffisamment dense (peu éparpillée) pour envisager un projet d'extension viable sur cette commune.

Des études et analyses complémentaires sur la desserte de la zone identifiée viendront préciser les caractéristiques techniques du projet, au moment du dépôt de la demande de subvention.

PRIORITES, ECHEANCIER ET COUT PREVISIONNEL

PLANNING PREVISIONNEL	Début des travaux	2026
	Fin des travaux	2027
MONTANT ESTIMATIF	1 050 000 € HT	
PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL	Taux de subvention	Minimum 80 %
	Taux d'autofinancement	Maximum 20 %
FINANCEUR(S) POTENTIEL(S)	FEADER DEPARTEMENT DE VAUCLUSE REGION PACA COLLECTIVITES / AGRICULTEURS	

INDICATEURS DE SUIVI – ACTION 1.4.5

Surface desservie par l'extension	100 hectares
Linéaire de canalisation installé	5.8 km

Fiche action	1.4.6	DENSIFICATION DU RESEAU SOUS PRESSION – CHEMIN DE MALEMORT A CARPENTRAS
-----------------	-------	---

MAITRE D'OUVRAGE	ASA DU CANAL DE CARPENTRAS
------------------	----------------------------

DESCRIPTION TECHNIQUE

<p>Des agriculteurs dont les exploitations sont situées le long du chemin de Malemort à Carpentras sollicitent le canal de Carpentras depuis plusieurs années pour un développement du réseau sur leur secteur. La demande d'accès à l'eau sur ce secteur concerne 25 hectares.</p> <p>La répartition des parcelles est suffisamment dense (peu éparpillée) pour envisager un projet d'extension viable sur ce secteur.</p> <p>Des études et analyses complémentaires sur la desserte de la zone identifiée viendront préciser les caractéristiques techniques du projet, au moment du dépôt de la demande de subvention.</p>

PRIORITES, ECHEANCIER ET COUT PREVISIONNEL

PLANNING PREVISIONNEL	Début des travaux	2026
	Fin des travaux	2027
MONTANT ESTIMATIF	370 000 € HT	
PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL	Taux de subvention	Minimum 80 %
	Taux d'autofinancement	Maximum 20 %
FINANCEUR(S) POTENTIEL(S)	FEADER DEPARTEMENT DE VAUCLUSE REGION PACA COLLECTIVITES / AGRICULTEURS	

INDICATEURS DE SUIVI – ACTION 1.4.6

Surface desservie par l'extension	25 hectares
Linéaire de canalisation installé	1.9 km

Fiche action	1.4.7	DENSIFICATION DU RESEAU SOUS PRESSION – QUARTIER RIGOY – MALEMORT DU COMTAT
-----------------	-------	---

MAITRE D'OUVRAGE	ASA DU CANAL DE CARPENTRAS
------------------	----------------------------

DESCRIPTION TECHNIQUE

<p>Des agriculteurs dont les exploitations se situent au sein du quartier Rigoy à Malemort du Comtat ont sollicité le canal de Carpentras en 2023 pour un développement du réseau sur leur secteur. La demande d'accès à l'eau sur ce secteur concerne 30 hectares.</p> <p>La répartition des parcelles est suffisamment dense (peu éparpillée) pour envisager un projet d'extension viable sur ce secteur.</p> <p>Des études et analyses complémentaires sur la desserte de la zone identifiée viendront préciser les caractéristiques techniques du projet, au moment du dépôt de la demande de subvention.</p>

PRIORITES, ECHEANCIER ET COUT PREVISIONNEL

PLANNING PREVISIONNEL	Début des travaux	2026
	Fin des travaux	2027
MONTANT ESTIMATIF	450 000 € HT	
PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL	Taux de subvention	Minimum 80 %
	Taux d'autofinancement	Maximum 20 %
FINANCEUR(S) POTENTIEL(S)	FEADER DEPARTEMENT DE VAUCLUSE REGION PACA COLLECTIVITES / AGRICULTEURS	

INDICATEURS DE SUIVI – ACTION 1.4.7

Surface desservie par l'extension	30 hectares
Linéaire de canalisation installé	2.7 km

Fiche cadre	1.5	AMELIORATION ET OPTIMISATION DE LA QUALITE DU SERVICE DE DISTRIBUTION D'EAU
----------------	-----	--

MAITRE D'OUVRAGE	ASA DU CANAL DE CARPENTRAS
-------------------------	----------------------------

CONTEXTE

Le canal de Carpentras gère un réseau d'irrigation entièrement sous pression, physiquement distinct de son maillage historique. Ce réseau alimenté par les eaux du Rhône, s'étend sur 5 communes (Piolenc, Uchaux, Orange, Sérignan-du-Comtat et Mornas) pour desservir près de 700 ha. La station de pompage située en rive gauche du Rhône sur la commune de Saint-Etienne des Sorts, alimente un bassin de stockage qui distribue l'eau à l'ensemble du réseau à raison de 950 000 m³/an en moyenne.

Les utilisateurs agriculteurs de ce réseau font régulièrement remonter aux gestionnaires de l'ASA que l'eau du Rhône distribuée est chargée en matières en suspension (MES) et/ou en algues, ce qui vient obstruer très rapidement les filtres des installations d'irrigation privées. Face à ces plaintes récurrentes, les gestionnaires ont augmenté la fréquence de nettoyage du bassin de stockage du réseau. Or, malgré les curages rapprochés du bassin, la situation ne s'est pas améliorée pour les utilisateurs qui constatent encore une eau chargée.

Face à ce constat, certains utilisateurs agriculteurs se détournent du réseau d'irrigation en préférant l'utilisation de forages.

DESCRIPTION

La question de la qualité de l'eau du Rhône distribuée dans le réseau d'irrigation est très souvent rappelée aux gestionnaires de l'ASA du canal de Carpentras par les utilisateurs. Les services du canal n'ayant pas connaissance de l'origine de ce désagrément, il est nécessaire qu'ils se fassent accompagner d'un prestataire pour porter une expertise sur le sujet.

Une expertise autour de la configuration de la prise d'eau dans le Rhône, ouvrage principal en tête de réseau, est indispensable, tout comme la comparaison des quantités de MES dans le réseau d'irrigation et le Rhône.

L'objectif est d'identifier la raison pour laquelle l'eau distribuée dans le réseau d'irrigation est chargée en MES/algues et de mettre en place une solution/aménagement acceptable d'un point de vue technique et financier pour satisfaire les utilisateurs et ainsi contribuer à limiter l'usage des forages sur le secteur.

**VOLET 1 – PERENNISATION ET DEVELOPPEMENT
DES OUVRAGES AGRICOLES**

FICHE ACTIONS ASSOCIEES

FICHE ACTION	INTITULE	COUT PREVISIONNEL	TAUX DE FINANCEMENT
1.5.1	DIAGNOSTIC DE LA PRISE D'EAU DANS LE RHONE ET DE LA QUALITE DE L'EAU	28 940 € HT (pm)	60%
1.5.2	TRAVAUX D'AMELIORATION DE LA PRISE D'EAU DANS LE RHONE	250 000 €	80%
TOTAL		250 000 € HT	

PLANNING DE REALISATION

FICHE ACTION	2025	2026	2027
1.5.1	pm		
1.5.2			

Fiche action	1.5.1	DIAGNOSTIC DE LA PRISE D'EAU DANS LE RHONE ET DE LA QUALITE DE L'EAU
-----------------	-------	--

MAITRE D'OUVRAGE	ASA DU CANAL DE CARPENTRAS
------------------	----------------------------

DESCRIPTION TECHNIQUE

Le Canal de Carpentras dispose d'une prise d'eau dans le Rhône sur la commune de Saint Etienne des Sorts pour alimenter un réseau sous pression dénommé Piolenc-Uchaux. La configuration de cette prise d'eau dans la Rhône au niveau de la station de pompage questionne les gestionnaires du réseau. En effet, elle est relativement profonde et est placée à contre-courant du Rhône. Il est probable que cette configuration contribue à faire entrer dans le réseau de distribution d'une eau chargée en MES, comme le constate les utilisateurs.

Ce problème de qualité de l'eau prélevée par cette prise dans le Rhône est soulevé par de nombreux adhérents du secteur. Certains sont même parfois contraints de se détourner du canal pour utiliser des forages privés du fait de ces problèmes de qualité d'eau trop chargée. Une étude de diagnostic de cette prise d'eau dans le Rhône est indispensable pour permettre aux gestionnaires d'avancer sur cette problématique. En parallèle, il sera nécessaire de comparer les analyses d'eau, et plus particulièrement les résultats des analyses de MES, de l'eau du réseau d'irrigation et de l'eau du Rhône.

Le contenu de l'étude consisterait à :

- Réaliser un état des lieux de la prise (configuration, plan, fonctionnement)
- Modéliser le circuit de l'eau et des MES dans la prise
- Conclure sur le rôle joué par la prise d'eau actuelle sur la qualité de l'eau prélevée
- Proposer différentes solutions d'amélioration du fonctionnement de la prise d'eau d'un point de vue qualité de l'eau prélevée (modification configuration prise, système de filtration, ...)
- Chiffrer le montant des aménagements proposés et comparaison des différentes solutions

La réalisation de cette étude et ses résultats ont pour objectif de permettre au Canal d'identifier les solutions à mettre en œuvre pour améliorer la qualité de l'eau prélevée et permettre une meilleure utilisation du réseau d'irrigation par les adhérents. Les enjeux environnementaux de cette étude sont importants car une meilleure qualité d'eau impliquera un retour à l'utilisation du canal et un abandon des forages privés dans les ressources locales déficitaires. Cette action a pour objectif de contribuer à la préservation des ressources en eau locales au profit d'une ressource en eau moins fragile et plus abondante qu'est le Rhône.

**VOLET 1 – PERENNISATION ET DEVELOPPEMENT
DES OUVRAGES AGRICOLES**

PRIORITES, ECHEANCIER ET COUT PREVISIONNEL

PLANNING PREVISIONNEL	2025	
MONTANT ESTIMATIF	28 940 € HT (pm)	
PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL	Taux de subvention	60 %
	Taux d'autofinancement	40 %
FINANCEUR(S) POTENTIEL(S)	COMPAGNIE NATIONALE DU RHONE DEPARTEMENT DE VAULUSE REGION PACA	

Fiche action	1.5.2	TRAVAUX D'AMELIORATION DE LA PRISE D'EAU DANS LE RHONE
-----------------	-------	---

MAITRE D'OUVRAGE	ASA DU CANAL DE CARPENTRAS
------------------	----------------------------

DESCRIPTION TECHNIQUE

L'étude de diagnostic de la prise d'eau dans le Rhône prévue dans la fiche action précédente a permis d'identifier les travaux d'amélioration de la prise d'eau à réaliser pour améliorer la qualité de l'eau distribuée dans le réseau d'irrigation.

La solution d'optimisation de la prise d'eau dans le Rhône consiste à mettre en place une prise d'eau flottante. Cette solution a été chiffrée autour de 250 000 € HT.

PRIORITES, ECHEANCIER ET COUT PREVISIONNEL

PLANNING PREVISIONNEL	2026-2027	
MONTANT ESTIMATIF	250 000 € HT	
PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL	Taux de subvention	80%
	Taux d'autofinancement	20%
FINANCEUR(S) POTENTIEL(S)	COMPAGNIE NATIONALE DU RHONE DEPARTEMENT DE VAUCLUSE REGION PACA	

Fiche cadre	1.6	AMELIORATION DE LA CONNAISSANCE ET DU FONCTIONNEMENT DU RESEAU
-------------	-----	---

MAITRE D'OUVRAGE	ASA DU CANAL DE CARPENTRAS
-------------------------	----------------------------

CONTEXTE

Le réseau du canal de Carpentras est très étendu avec plus de 400 km de canaux à ciel ouvert et 1000 km de canalisations répartis sur 39 communes du territoire de Vaucluse. Du fait des épisodes de sécheresse de plus en plus fréquents et les températures exceptionnellement élevées enregistrées ces dernières années, les gestionnaires du canal de Carpentras sont de plus en plus sollicités pour desservir de nouveaux secteurs et impliqués dans les projets d'irrigation du territoire Vauclusien.

La gestion d'un grand réseau d'irrigation couplée aux perspectives d'extension nécessite d'avoir une connaissance fine du fonctionnement du réseau. Cette connaissance est indispensable pour gérer le réseau au quotidien et anticiper les réponses qui pourraient être apportées aux besoins futurs.

Pour toutes ces raisons, les gestionnaires du canal de Carpentras souhaitent améliorer et perfectionner la connaissance de leur réseau.

DESCRIPTION

L'amélioration de la connaissance et du fonctionnement du réseau d'irrigation passe inévitablement par :

- La modélisation du réseau sous-pression pour identifier la présence des secteurs en tensions et sur-sollicités sur lesquels des opérations d'adaptation seraient nécessaires, notamment face aux demandes d'extension
- Une modernisation de l'utilisation du SIG pour en faire un outil de gestion à part entière et pas seulement un outil de localisation de réseau
- La mise à disposition d'un synoptique du réseau pour avoir une vue d'ensemble du réseau permettant de faciliter la gestion des flux
- La maîtrise de la gestion des problématiques propres aux réseaux d'irrigation (développement des algues dans les canaux, dépôt de limons dans les réseaux canalisés).

**VOLET 1 – PERENNISATION ET DEVELOPPEMENT
DES OUVRAGES AGRICOLES**

FICHE ACTIONS ASSOCIEES

FICHE ACTION	INTITULE	COUT PREVISIONNEL	TAUX DE FINANCEMENT
1.6.3	DEVELOPPEMENT D'UN OUTIL DE SUPERVISION POUR LA GESTION DES FLUX DU RESEAU	30 000 € HT	80%
1.6.7	ETUDE ET AMELIORATION DES RENDEMENTS DES RESEAUX	150 000 € HT	70%
1.6.8	RENFORCEMENT DES OUTILS DE TELEGESTION POUR UNE OPTIMISATION DE LA GESTION DES FLUX	165 000 € HT	80%
1.6.9	GEOLOCALISATION DES APPAREILLAGES VISIBLES DU RESEAU ET INTEGRATION DANS LE SIG	15 000 € HT	-
1.6.10	CHANGEMENT DU LOGICIEL DE FACTURATION ADHERENT	100 000 € HT	-
TOTAL		460 000 € HT	

PLANNING DE REALISATION

FICHE ACTION	2025	2026	2027
1.6.3			
1.6.7			
1.6.8			
1.6.9			
1.6.10			

Fiche action	1.6.3	DEVELOPPEMENT D'UN OUTIL DE SUPERVISION POUR LA GESTION DES FLUX DU RESEAU
-----------------	-------	--

MAITRE D'OUVRAGE	ASA DU CANAL DE CARPENTRAS
------------------	----------------------------

DESCRIPTION TECHNIQUE

Le canal de Carpentras est géré 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24 par des agents d'astreinte pour contrôler le niveau d'eau dans le canal et le bon fonctionnement des stations de pompage. Ce contrôle s'effectue au moyen d'un logiciel qui reçoit les valeurs de fonctionnement des appareils en place sur le réseau. Pour assurer le suivi du réseau tout au long de la journée, les agents d'astreinte consultent un à un les appareillages du réseau via le logiciel de gestion.

Avec le changement des soffrels prévu dans le cadre de la fiche action 1.6.8, il est nécessaire de changer le logiciel de traitement et de consultation des données. En effet, les appareillages mis en place seront plus performants et généreront des quantités de données plus volumineuses. Ces deux fiches action sont étroitement liées.

En plus de ce changement de logiciel, il est proposé de mettre en place un superviseur avec synoptique du réseau, pour faciliter la gestion des astreintes et avoir une vision d'ensemble du fonctionnement du réseau. Ce synoptique permettrait de localiser chaque point de contrôle du canal sur réseau et d'en connaître les valeurs de relève en temps réel. Il serait consultable sur un écran fixe entièrement dédié à la projection de ces informations, pour que tout le monde puisse les visualiser.

Dans la gestion des astreintes au quotidien, le synoptique et le superviseur seront un vrai plus pour aider les agents à améliorer et optimiser la gestion du réseau et ainsi être plus réactif dans la prise de décision. La mise en place d'un synoptique sur écran permettra à tous les collaborateurs, notamment ceux qui ne font pas d'astreintes, de s'appropriier le fonctionnement du réseau et d'avoir une vision de son comportement. Cet outil sera également utile pour présenter la gestion technique du réseau à des opérateurs extérieurs (partenaires, prestataires, ...).

PRIORITES, ECHEANCIER ET COUT PREVISIONNEL

PLANNING PREVISIONNEL	2026	
MONTANT ESTIMATIF	30 000 € HT	
PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL	Taux de subvention	80 %
	Taux d'autofinancement	20 %
FINANCEUR(S) POTENTIEL(S)	AGENCE DE L'EAU DEPARTEMENT DE VAUCLUSE CNR	

Fiche action	1.6.7	ETUDE ET AMELIORATION DES RENDEMENTS DES RESEAUX
-----------------	-------	---

MAITRE D'OUVRAGE	ASA DU CANAL DE CARPENTRAS
------------------	----------------------------

DESCRIPTION TECHNIQUE

L'ASA gère un réseau sous pression de plus de 1100 km, de 36 stations de pompage et de 13 000 points de desserte. Les 1^{er} réseaux ont été installés il y a entre 40 et 50 ans, au cours des années 70-80.

Dans le contexte actuel de changement climatique et de hausse des coûts énergétiques, il est plus que nécessaire pour l'ASA d'optimiser la gestion des flux d'eau au sein de son réseau. Cette optimisation passe nécessairement par un travail de quantification des rendements des réseaux.

Le rendement des réseaux est le rapport entre le volume d'eau consommé par les usagers (obtenus par les compteurs des adhérents) et le volume d'eau introduit dans le réseau de distribution (obtenu par débitmètre en station de pompage). Le % obtenu donne une indication sur l'efficacité de distribution du réseau et sur le niveau de volume d'eau « perdus » (fuite, problème de comptage, ...).

Les équipes techniques de l'ASA ont commencé à travailler sur le sujet. Les premières investigations ont mis en évidence un **manque de données** dû à un **manque d'appareil de mesure**. Ce manque d'information rend les calculs de rendements de réseau très approximatifs voir non fiables. Ces résultats approximatifs ne sont pas suffisants pour permettre d'orienter des actions d'optimisation des rendements, qui peuvent s'avérer coûteuses. L'ASA doit disposer de résultats fiables pour pouvoir agir en conséquence.

Ainsi, pour pouvoir calculer précisément les rendements des réseaux de l'ASA, il est nécessaire de mettre en place des appareils de mesure, pour cumuler de la donnée fiable, notamment :

- Des **débitmètres** dans les stations qui en sont dépourvues. Ils permettront de connaître le volume d'eau entrant dans le réseau
- Des **compteurs d'eau** chez les adhérents qui en sont dépourvus pour lesquels sont appliqués des tarifs forfaitaires. La mise en place de compteurs permettra de préciser les volumes d'eau consommés.

PRIORITES, ECHEANCIER ET COUT PREVISIONNEL

PLANNING PREVISIONNEL	Début des travaux	2026
	Fin des travaux	2027
MONTANT ESTIMATIF	150 000 €	
PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL	Taux de subvention	70 %
	Taux d'autofinancement	30 %
FINANCEUR(S) POTENTIEL(S)	AGENCE DE L'EAU RMC DEPARTEMENT DE VAUCLUSE	

Fiche action	1.6.8	RENFORCEMENT DES OUTILS DE TELEGESTION POUR UNE OPTIMISATION DE LA GESTION DES FLUX
-----------------	-------	--

MAITRE D'OUVRAGE	ASA DU CANAL DE CARPENTRAS
-------------------------	----------------------------

DESCRIPTION TECHNIQUE

L'ASA gère un réseau sous pression composé de 36 stations de pompage, de 24 bassins de stockage et de plus de 1100 km. Les premières infrastructures de ces réseaux ont été installés il y a entre 40 et 50 ans, au cours des années 70-80.

Chaque station est équipée d'armoires de commande et de soffres, des boitiers essentiels pour la gestion et le pilotage des équipements. Les soffres actuels de type S500 fonctionnent sur les réseaux mobiles 2G et 3G, dont les arrêts respectifs sont prévus pour fin 2026 et fin 2028. Il est donc urgent pour l'ASA de remplacer tous les soffres S500 par des modèles S4W compatibles avec le réseau 4G, en raison de leur obsolescence technologique imminente.

Cette transition vers les soffres S4W représente une opportunité majeure pour l'ASA, non seulement pour moderniser son infrastructure mais aussi pour améliorer significativement la gestion du réseau. En effet, le système actuel atteint ses limites en termes de précision des données et de réactivité face aux incidents.

L'installation des S4W permettra (1) d'identifier les baisses anormales de pression et les anomalies de consommation ; (2) de détecter des fuites/problèmes sur le réseau, grâce à l'analyse en continu des débits et des pressions (aujourd'hui « invisible » et non traitée) (3) de mettre en place des seuils d'alerte adaptés pour agir avant qu'une fuite ne devienne critique ; (4) de réduire le temps d'intervention des équipes techniques, grâce aux alarmes instantanées envoyées sur téléphone et superviseur ; (5) de permettre et faciliter l'analyse des rendements du réseau, en stockant et en croisant un volume de données bien plus important qu'aujourd'hui ; (6) d'enregistrer et traiter les données même en cas de coupure/pb électrique, garantissant ainsi un suivi ininterrompu du réseau, ... : Actuellement, avec les soffres S500, l'ASA gère efficacement mais pas de manière optimale les flux au sein du réseau sous pression. Grâce aux soffres S4W, l'ASA pourra adopter une gestion proactive et prédictive, basée sur une analyse approfondie des données. Cela permettra aux équipes de mieux comprendre le comportement du réseau, de prendre des décisions éclairées pour limiter les pertes d'eau et d'améliorer la gestion globale du réseau.

PRIORITES, ECHEANCIER ET COUT PREVISIONNEL

PLANNING PREVISIONNEL	2025-2027	
MONTANT ESTIMATIF	Cout estimatif total : 165 000 € HT Tranche 1 : 2026 : 80 000 € HT Tranche 2 : 2027 : 85 000 € HT	
PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL	Taux de subvention	80 %
	Taux d'autofinancement	20 %
FINANCEUR(S) POTENTIEL(S)	AGENCE DE L'EAU RMC DEPARTEMENT DE VAUCLUSE CNR	

Fiche action	1.6.9	GEOLOCALISATION DES APPAREILLAGES VISIBLES DU RESEAU ET INTEGRATION DANS LE SIG
-----------------	-------	---

MAITRE D'OUVRAGE	ASA DU CANAL DE CARPENTRAS
------------------	----------------------------

DESCRIPTION TECHNIQUE

Le réseau sous pression de l'ASA compte 1100 km de canalisations, plus de 13000 points de desserte ainsi que des centaines de vannes et ventouses. Aujourd'hui ce réseau est entièrement cartographié sur SIG. L'ASA utilise les données de sa cartographie pour informer des entreprises ou maitres d'ouvrage souhaitant réaliser de nouvelles constructions ou des travaux, de l'emplacement de ses ouvrages. Or, il est fréquent de constater, des erreurs d'emplacement ou des imprécisions sur les informations du SIG, pouvant mettre en péril les ouvrages de l'ASA, dans le cadre de projet de travaux par exemple.

L'ASA souhaite donc améliorer la précision de l'emplacement de ses ouvrages enterrés. Pour cela, il est proposé de géolocaliser les appareillages du réseau sous-pression qui sont visibles, type vannes et ventouses. Cette géolocalisation peut se faire à l'aide d'un module compatible avec smartphone. Ces données permettront de comparer les emplacement relevés et existants sur le SIG et ainsi de corriger la localisation de ces ouvrages et donc des canalisations enterrées.

PRIORITES, ECHEANCIER ET COUT PREVISIONNEL

PLANNING PREVISIONNEL	2026-2027	
MONTANT ESTIMATIF	15 000 € HT	
PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL	Taux de subvention	0 %
	Taux d'autofinancement	100 %
FINANCEUR(S) POTENTIEL(S)	-	

Fiche action	1.6.10	CHANGEMENT DU LOGICIEL ADHERENT
-----------------	--------	------------------------------------

MAITRE D'OUVRAGE	ASA DU CANAL DE CARPENTRAS
------------------	----------------------------

DESCRIPTION TECHNIQUE

Le canal de Carpentras, comme de nombreuses ASA en France, utilise aujourd'hui le logiciel ASA rôle comme outil de suivi de son périmètre et de facturation. Ce logiciel est hébergé par JVS, une importante société spécialisée dans le développement de logiciel, qui ne souhaite plus faire de développement sur cet outil.

Le non-développement de ce logiciel empêche l'ASA d'utiliser un outil moderne de facturation et d'y associer des fonctionnalités annexes qui pourraient lui être utiles. En effet, le suivi des réclamations et interventions sur le réseau ainsi que le lien avec un SIG devient de plus en plus indispensable à mettre en place.

Il est donc urgent pour l'ASA de s'orienter sur un nouveau logiciel de facturation pour lui permettre de dématérialiser certaines tâches (suivi de interventions), de gagner en efficacité et en professionnalisme.

ASA de France envisage de constituer un groupe de travail sur ce sujet pour rassembler les ASAs intéressées par ce changement afin de mutualiser les coûts du développement d'un nouvel outil.

PRIORITES, ECHEANCIER ET COUT PREVISIONNEL

PLANNING PREVISIONNEL	2026-2027	
MONTANT ESTIMATIF	100 000 € HT	
PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL	Taux de subvention	0 %
	Taux d'autofinancement	100 %
FINANCEUR(S) POTENTIEL(S)	-	

VOLET 2

**DEVELOPPEMENT
DURABLE**



Fiche action	2.1	ENCADRER L'UTILISATION DES BORNES DE REMPLISSAGE DES PULVERISATEURS AGRICOLES
-----------------	-----	--

MAITRE D'OUVRAGE	ASA DU CANAL DE CARPENTRAS
-------------------------	----------------------------

DESCRIPTION TECHNIQUE

Des bornes de remplissage de pulvérisateurs agricoles sont raccordées sur le réseau sous-pression du canal de Carpentras. Elles sont au nombre de 19, réparties sur 9 communes (Mazan, Modène, St-Pierre-de-Vassols, Malemort-du-Comtat, Flassan, Caromb, St-Didier, Venasque et Méthamis). Ces bornes ont été installées dans les années 80-90 pour être mises à disposition des agriculteurs afin de leur fournir de l'eau à proximité des terres pour le remplissage de leur pulvérisateur. L'alimentation des bornes de sulfatage est considérée comme un service complémentaire rendu par le canal aux agriculteurs.

Aujourd'hui, ces bornes constituent une préoccupation pour l'ASA dans la mesure où :

- Elles sont en libre accès, leur utilisation n'est pas contrôlée
- Elles ne sont pas équipées de système de comptage d'eau
- La consommation d'eau n'est pas facturée

Si ce fonctionnement était acceptable dans les années 80, il doit aujourd'hui évoluer. Les gestionnaires de l'ASA ont donc la volonté d'encadrer l'utilisation de ces bornes afin de mettre en place une tarification adaptée et de rationaliser leur utilisation dans un souci d'économie de la ressource en eau.

L'instauration d'une convention entre communes et ASA, semble être la solution la plus pertinente et la plus adaptée pour encadrer l'utilisation des bornes de remplissage de pulvérisateurs agricoles. La mise en place d'une convention va permettre de fixer :

- les missions et les engagements de chaque partie
- les modalités techniques et financières de gestion des bornes
- La facturation appliquée pour la présence et l'usage des bornes

Un travail préalable de rencontre avec les communes concernées sera nécessaire pour valider l'état des lieux des bornes raccordés au réseau et soumettre aux élus les éléments de la convention. Il est possible que des demandes de dépose de bornes soient convenues pour limiter les frais des communes. Les conventions seront ensuite rédigées sur les bornes que chaque commune souhaite conserver pour ses habitants.

PRIORITES, ECHEANCIER ET COUT PREVISIONNEL

PLANNING PREVISIONNEL	2022
MONTANT ESTIMATIF	-

Fiche cadre

2.2

SOUTIEN AUX MILIEUX LOCAUX

CONTEXTE

Le périmètre de desserte du canal de Carpentras comporte des milieux aquatiques humides (cours d'eau, zone humide, nappes, ...).

Certains de ces milieux sont des récepteurs des rejets d'eau du canal de Carpentras qui sont indispensables au bon fonctionnement du réseau. Sur les milieux concernés, un équilibre entre les rejets du canal et ces milieux s'est créé depuis la création du réseau il y a plus de 160 ans.

D'autres milieux se situent à proximité du réseau mais n'ont pas d'interaction avec ce dernier. Cependant, l'écosystème et/ou le fonctionnement de certains de ces milieux se dégradent en raison du réchauffement climatique ou de la croissance de l'urbanisation. Dans certains cas, un apport de volume d'eau par le canal de Carpentras peut être une option intéressante pour soutenir ces milieux aquatiques.

Enfin dans d'autres cas, le canal est une ressource de substitution et une option intéressante pour sauvegarder certains milieux aquatiques qui ne peuvent plus être sollicités pour l'irrigation des cultures du territoire.

Les volumes d'eau que peut apporter le canal de Carpentras pour soutenir des milieux aquatiques locaux, sont le résultat des grands projets de modernisation de réseau (volet 1 – fiches cadre 1.3), qui génèrent des économies d'eau importantes.

Ces volumes économisés peuvent être mis à disposition de milieux naturels locaux, de façon directe (rejet dans un milieu) ou indirecte (par substitution), pour sauvegarder les milieux qui en ont besoin, ou bien être laissés en Durance (non prélevés par le canal). Les choix de destination des volumes d'eau économisés par le canal de Carpentras sont décidés en COEC'EAU (commission des économies d'eau) chaque année.

DESCRIPTION

L'ensemble des volumes d'eau économisés par le canal de Carpentras sont, depuis 2 années consécutives, laissés en Durance. En effet, il n'y a pas eu de besoin clairement identifié aux précédentes COEC'EAU, pour des milieux locaux. Toutefois, les services de l'EPAGE du Sud-Ouest du Mont-Ventoux (Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion des Eaux) ainsi que la chambre d'agriculture de Vaucluse, ont apporté au canal de Carpentras, des pistes de réflexion sur ce sujet. Les propositions de réflexion font l'objet de 4 fiches actions qui permettront ainsi d'alimenter les discussions en COEC'EAU. Il s'agira d'étudier :

- les possibilités d'apport de volume d'eau par le canal dans 2 zones humides en fonction des besoins identifiés
- la part des volumes d'eau apportés par le canal dans un milieu récepteur actuel et son impact sur le milieu
- la possibilité de prolonger l'accès à l'eau des adhérents en hiver sur des secteurs identifiés pour limiter les prélèvements par forage dans la nappe du Miocène à ces périodes
- la possibilité de substituer un prélèvement dans un milieu local à des fins d'arrosage par l'eau du canal de Carpentras

Le suivi et les décisions liés aux fiches action de cette thématique se feront lors des COEC'EAU qui ont lieu chaque année.

VOLET 3 – DEVELOPPEMENT DURABLE

FICHE ACTIONS ASSOCIEES

FICHE ACTION	INTITULE	COUT PREVISIONNEL	TAUX DE FINANCEMENT
2.2.1	REFLEXION POUR UN APPORT D'EAU DU CANAL DANS LA ZONE HUMIDE DE LA PLAINE COMTADINE EN LIEN AVEC LA ZONE HUMIDE DES CONFINES	-	80 %
2.2.2	ETUDE ET TRAVAUX POUR UN APPORT D'EAU DU CANAL DANS LA ZONE HUMIDE DE LA PAVOUYERE - MORMOIRON	16 620 € HT (pm)	80 %
2.2.3	ETUDE DE L'IMPACT DES APPORTS D'EAU DU CANAL DANS LA ZONE HUMIDE DE BELLE-ILE - AUBIGNAN	-	-
2.2.5	REFLEXION AUTOUR DES POSSIBILITES DE RESTITUTION DES ECONOMIES D'EAU DE L'ASA DANS LES MILIEUX LOCAUX GERES PAR L'EPAGE SOMV	-	-
2.2.6	REFLEXION AUTOUR DES POSSIBILITES DE RESTITUTION DES ECONOMIES D'EAU DE L'ASA DANS LES MILIEUX LOCAUX GERES PAR LE SMEA	-	-
TOTAL (hors pm)		- € HT	

PLANNING DE REALISATION

Fiche action	2025	2026	2027
2.2.1			
2.2.2			
2.2.3			
2.2.5			
2.2.6			

Fiche action	2.2.1	REFLEXION POUR UN APPORT D'EAU DU CANAL DANS LA ZONE HUMIDE DE LA PLAINE COMTADINE EN LIEN AVEC LA ZONE HUMIDE DES CONFINES
-----------------	-------	--

MAITRE D'OUVRAGE	EPAGE SUD OUEST DU MONT VENTOUX
-------------------------	---------------------------------

DESCRIPTION TECHNIQUE

La zone humide des Confines, également appelée "site Ruggiéri", se situe au Nord-Ouest de la commune de Monteux et est gérée par l'EPAGE Sud-Ouest Mont Ventoux. Elle s'étend sur près de 43 ha et offre une mosaïque d'habitats naturels originale qui en fait un site remarquable pour le Vaucluse (prairies humides et prés salés méditerranéens, forêts de peupliers riveraines, gazon méditerranéen amphibie halo-nitrophile). La diversité de ces habitats a permis de classer le site en zone "Natura 2000".

Afin de conserver et valoriser ce milieu naturel, des travaux de réaménagement importants ont été réalisés, comprenant la restauration d'un système de baignage gravitaire et l'équipement du site pour l'accueil du public. Le site a également fait l'objet d'un premier plan de gestion sur la période 2013-2017, et dont les principaux objectifs étaient :

- Restaurer durablement la friche industrielle en habitats prairiaux humides traditionnels du secteur
- Conserver et renforcer la biodiversité actuelle
- Accueillir le public et l'éduquer à l'environnement

Actuellement, le débit de la Grande Levade ne permet pas une alimentation pérenne du site et cette situation risque de s'accroître à l'avenir. La conservation des habitats naturels du site s'avère ainsi menacée. Plusieurs scénarios sont à l'étude afin de maintenir leur caractère humide, l'un d'eux consistant à mobiliser des apports du canal de Carpentras.

Les services de l'EPAGE Sud-Ouest Mont Ventoux se sont rapprochés des gestionnaires du canal de Carpentras pour étudier les possibilités techniques et financières d'apport d'eau d'irrigation dans ce milieu. En effet, le réseau gravitaire du canal de Carpentras se situe à proximité du site, sur ses parties Nord, Sud et Est. Les investigations portées n'ont pas permis d'aboutir à une solution technique satisfaisante.

Il est donc proposé de porter une réflexion à plus large échelle, au niveau de la ZH dite de la Plaine Comtadine, dont le site des Confines n'est qu'une petite partie, afin « d'organiser » un soutien de la nappe alluviale de cette dernière.

PRIORITES, ECHEANCIER ET COUT PREVISIONNEL

PLANNING PREVISIONNEL	2025 - 2027
MONTANT ESTIMATIF	-

Fiche action	2.2.2	ETUDE ET TRAVAUX POUR UN APPORT D'EAU DU CANAL DANS LA ZONE HUMIDE DE LA PAVOUYERE - MORMOIRON
--------------	-------	--

MAITRE D'OUVRAGE	EPAGE SUD OUEST DU MONT VENTOUX
------------------	---------------------------------

DESCRIPTION TECHNIQUE

Le site de la Pavouyère présente un complexe de mares issues d'anciennes carrières d'ocre. Depuis l'arrêt de l'activité ocrière, les espèces ont progressivement reconquis cet espace au sein duquel s'observent aujourd'hui des communautés animales et végétales remarquables. Parmi les espèces emblématiques de la Pavouyère, le Pélobate cultripède (*Pelobates cultripipes*) ou Crapaud à couteaux représente l'enjeu majeur. L'espèce a trouvé dans ce site constitué de mares et de sables un habitat favorable à sa reproduction et nécessaire à la conservation de l'espèce.

Un plan de gestion est en cours de mise en œuvre sur la période 2021-2025. Le principal objectif de ce plan de gestion est de faire de la Pavouyère un véritable réservoir biologique d'espèces patrimoniales à fort enjeux, garantir la pérennité des habitats naturels qui leur sont favorables, et restaurer leur connectivité au réseau plus large des sites à enjeux du piémont du Mont Ventoux. Dans cet objectif, le Département va prochainement réaliser 2 passages à amphibiens sous la RD942, axe situé en bordure du site de la Pavouyère et qui génère chez les amphibiens qui s'engagent dans sa traversée une mortalité importante par écrasement.

Mais la conservation du Pélobate cultripède n'apparaît pas pour autant assurée. En effet, les mares dont ils dépendent pour leur reproduction, et dont l'alimentation semble uniquement reposer sur les précipitations, ne présentent pas chaque année des niveaux permettant le succès de la reproduction.

Compte tenu des enjeux de conservation du site ainsi que l'important investissement financier qui sera prochainement engagé par le Département, les services de l'EPAGE Sud-Ouest Mont Ventoux se sont rapprochés des gestionnaires du canal de Carpentras pour étudier les possibilités techniques et financières d'apport d'eau d'irrigation dans ce milieu. En effet, le réseau sous-pression du canal de Carpentras se situe à proximité du site, sur sa partie Ouest.

L'objectif de la fiche action consiste à étudier en interne les possibilités techniques d'apport de volume d'eau du canal dans la zone humide. Cette analyse peut ne pas aboutir à la réalisation des travaux si l'aménagement proposé est contraignant pour l'ASA, complexe à mettre en œuvre d'un point de vue technique ou trop conséquent d'un point de vue financier pour l'EPAGE.

PRIORITES, ECHEANCIER ET COUT PREVISIONNEL

PLANNING PREVISIONNEL	2025
MONTANT ESTIMATIF	16 620 € HT (pm)
FINANCEUR(S)	AGENCE DE L'EAU RMC (50%) DEPARTEMENT DE VAUCLUSE (30%)

Fiche action	2.2.3	ETUDE DE L'IMPACT DES APPORTS D'EAU DU CANAL DANS LA ZONE HUMIDE DE BELLE-ILE - AUBIGNAN
--------------	-------	--

MAITRE D'OUVRAGE	EPAGE SUD OUEST DU MONT VENTOUX
------------------	---------------------------------

DESCRIPTION TECHNIQUE

La zone humide de Belle-Ile, gérée par l'EPAGE Sud-Ouest Mont Ventoux, se situe à l'Ouest de la commune d'Aubignan, en limite communale avec Sarrians. Elle constitue une zone naturelle refuge à la jonction de plusieurs cours d'eau et présente un intérêt écologique lié à son caractère humide et à sa position isolée au cœur d'un environnement dominé par une végétation méditerranéenne.

Un plan de gestion de la zone humide est en cours de 2020 à 2024 et comprend notamment la restauration des habitats humides et le suivi de la dynamique de la nappe alluviale.

Le canal de Carpentras via son réseau gravitaire, et plus particulièrement la branche Antremond, contribue à l'alimentation en eau de la zone humide de Belle-Ile et à sa richesse patrimoniale. Cependant, les liens entre les apports en eau du canal et le caractère humide de la zone restent mal connus. Les services de l'EPAGE Sud-Ouest Mont Ventoux souhaiteraient en apprendre davantage sur ce sujet.

Le plan de gestion de la zone humide porté par l'EPAGE SOMV pourrait ainsi être complété par une étude de la fonctionnalité hydrologique de la zone humide. Celle-ci permettrait, entre autres, de quantifier la part des volumes d'eau apportées par le canal de Carpentras.

PRIORITES, ECHEANCIER ET COUT PREVISIONNEL

PLANNING PREVISIONNEL	2025 - 2027
MONTANT ESTIMATIF	-

Fiche action	2.2.5	REFLEXION AUTOUR DES POSSIBILITES DE RESTITUTION DES ECONOMIES D'EAU DE L'ASA DANS LES MILIEUX LOCAUX GERES PAR L'EPAGE SOMV
--------------	-------	--

MAITRE D'OUVRAGE	EPAGE SUD OUEST DU MONT VENTOUX
------------------	---------------------------------

DESCRIPTION TECHNIQUE

Le territoire de l'EPAGE du Sud-Ouest du Mont Ventoux, s'étend sur 25 communes du Département. Parmi, ces 25 communes, 16 sont desservies et traversées par les réseaux gravitaires et sous pression du canal de Carpentras.

L'EPAGE souhaite engager une réflexion globale à l'échelle de son territoire pour mettre en évidence les milieux qui pourraient bénéficier d'un apport d'eau du canal de Carpentras, en croisant l'emplacement de ces milieux avec les emplacements du réseau de l'ASA et notamment ses points de vidange de réseau.

Un plan de gestion stratégique des zones humides devrait être sur son territoire et souhaiterai en parallèle étudier les possibilités de mobilisation des eaux de vidange du canal pour alimenter certains de ces espaces.

PRIORITES, ECHEANCIER ET COUT PREVISIONNEL

PLANNING PREVISIONNEL	2025-2027
MONTANT ESTIMATIF	-

Fiche action	2.2.6	REFLEXION AUTOUR DES POSSIBILITES DE RESTITUTION DES ECONOMIES D'EAU DE L'ASA DANS LES MILIEUX LOCAUX GERES PAR LE SMEA
--------------	-------	---

MAITRE D'OUVRAGE	SMEA
------------------	------

DESCRIPTION TECHNIQUE

Le Canal de Carpentras trouve son exutoire dans l'Æygues au droit du hameau du Vieux Travaillan, sur la commune de Travaillan. Les rejets dans l'Æygues à partir du Canal de Carpentras ont été estimés, dans l'Etude Volume Prélevable de l'Æygues (2011) entre 500 000 et 1 000 000 m³ par an. Il est également indiqué que dans ce secteur, l'Æygues serait en assec « naturel » entre 1 et 2 années sur 3 sur une période de l'ordre de 35 jours et est en assec « influencé » quasiment tous les ans sur une période de l'ordre de 50 jours. Plus récemment dans l'Autorisation Unique de Prélèvement de l'OUGC84, ces volumes ont été estimés à 700 000 m³ par an.

Depuis de nombreuses années, pendant la période d'exploitation du canal, les rejets dans l'Æygues sont très irréguliers dans le temps du fait de la régulation de celui-ci en lien avec les faibles demandes en eau en aval de la prise d'eau du canal secondaire de Saint Jacques (Jonquières) sur les communes de Camaret sur Aygues et Travaillan. Néanmoins, les récents travaux de cuvelage du canal principal en aval du siphon de l'Ouvèze ont pour conséquence un meilleur écoulement à l'intérieur de celui-ci et un apport plus régulier d'eau jusqu'à son exutoire dans l'Æygues.

Sur la commune de Travaillan et Camaret sur Aygues, le Canal de Carpentras croise / intercepte les canaux d'irrigation de l'ASA du Plan de Dieu, de l'ASA de la Buissonade et de l'ASCO des eaux d'Alcyon, aujourd'hui regroupée dans une seule ASA, l'ASA de Camaret-Travaillan. Cette ASA prélève directement sur la ressource en eau superficielle à partir d'une prise d'eau dans l'Æygues (prise d'eau de la Buissonade) et de 2 prises d'eau dans l'Alcyon (prise d'eau du Bosquet et prise d'eau du Quartier).

D'un côté, l'ASA de Camaret-Travaillan va lancer prochainement un Schéma Directeur (CCTP en cours d'élaboration par la Chambre d'Agriculture) dont l'objectif est de garantir une meilleure gestion de l'eau. De l'autre, le SMEA vient de lancer un PTGE sur le bassin versant de l'Æygues, PTGE qui reprend les objectifs de réduction des prélèvements du PGRE, soit une réduction de 40%. Compte tenu du changement climatique, des évolutions en matière de prélèvements et du mode d'irrigation, l'objectif de la fiche action consiste à mieux connaître les apports en eau à partir du Canal de Carpentras dans le réseau hydrographique présent sur le bassin versant de l'Æygues, et optimiser ces apports en fonction des besoins des milieux aquatiques, notamment dans le cadre du protocole de gestion des économies d'eau restituées aux milieux naturels.

PRIORITES, ECHEANCIER ET COUT PREVISIONNEL

PLANNING PREVISIONNEL	2025-2027
MONTANT ESTIMATIF	-

Fiche cadre	2.3	OPTIMISATION DE LA CONSOMMATION D'ENERGIE DES STATIONS DE POMPAGE
-------------	-----	--

MAITRE D'OUVRAGE	ASA DU CANAL DE CARPENTRAS
-------------------------	----------------------------

CONTEXTE

A partir des années 80, l'ASA du canal de Carpentras a agrandi son territoire de desserte historique en développant un réseau sous-pression alimenté par des stations de pompage, des bassins de stockage et des surpresseurs. Ce type de réseau a permis de desservir toute la partie Est du canal principal, de Carpentras à Bedoin et Blauvac, avec la création de 2 antennes principales : les Terrasses du Ventoux et les Coteaux de la Nesque. Au fil du temps, les gestionnaires de l'ASA du canal de Carpentras ont continué à développer le réseau sous-pression sur son territoire en remplacement des canaux gravitaires et aussi pour desservir de nouveaux secteurs.

Aujourd'hui, près de 70% de la surface desservie par le canal de Carpentras est irriguée par le réseau sous-pression, soit plus de 8000 hectares. Pour alimenter ce territoire, 35 stations de pompage sont en place et fonctionnent chaque année pendant plus de 10 mois, consommant en moyenne plus de 8 MWh par an. L'énergie est aujourd'hui le 2^{ème} poste de dépenses du canal de Carpentras, avec une facture annuelle moyenne de 600 000 €.

Avec des épisodes de sécheresse plus fréquents ces dernières années, les besoins en eau augmentent. Les stations de pompages sont donc de plus en plus sollicitées pour fournir des volumes d'eau toujours plus importants aux utilisateurs. Face à cette situation, les gestionnaires de l'ASA souhaitent porter une réflexion sur les possibilités de réduction de la consommation énergétique du réseau, sans impacter le service rendu. Les objectifs de cette réflexion et des potentielles solutions sont :

- L'amélioration de l'empreinte environnementale en consommant moins d'énergie
- Une réduction de la facture énergétique annuelle.

DESCRIPTION

Pour mener à bien cette réflexion, les gestionnaires du canal de Carpentras souhaitent porter leur réflexion sur les thématiques suivantes :

- Le déploiement de panneaux photovoltaïques sur le réseau, que ce soit sur ses emprises foncières, sur ses bassins de stockage ou sur des bâtiments
- Le développement d'une stratégie optimale d'utilisation et de remplacement des groupes moteur/pompe dans chaque station de pompage

FICHE ACTIONS ASSOCIEES

FICHE ACTION	INTITULE	COUT PREVISIONNEL	TAUX DE FINANCEMENT
2.3.2	INSTALLATION DE PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES SUR LE RESEAU	90 000 € HT	100 %
2.3.3	OTIMISATION DE LA STRATEGIE DE GESTION DES GROUPES MOTEUR POMPE DES STATIONS DE POMPAGE	100 000 € HT	25 %
TOTAL		190 000 € HT	

PLANNING DE REALISATION

Fiche action	2025	2026	2027
2.3.2			
2.3.3			

Fiche action	2.3.2	INSTALLATION DE PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES SUR LE RESEAU
-----------------	-------	---

MAITRE D'OUVRAGE	ASA DU CANAL DE CARPENTRAS
-------------------------	----------------------------

DESCRIPTION

<p>L'ASA projette de mettre en place des panneaux photovoltaïque au sol à proximité des stations de pompage situées sur des parcelles suffisamment grandes pour recevoir environ 200 kW. Ces panneaux permettront de réaliser de l'autoconsommation en période estivale.</p> <p>La première mise en place sera réalisée en septembre 2025 sur le terrain de la station Marianne.</p> <p>Si c'est une réussite l'opération sera renouvelée sur d'autres sites, en 2026 et 2027.</p>
--

PRIORITES, ECHEANCIER ET COUT PREVISIONNEL

PLANNING PREVISIONNEL	2025-2027	
MONTANT ESTIMATIF	30 000 € HT par an 90 000 € HT	
PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL	Taux de subvention	-
	Taux d'autofinancement	100 %

Fiche action	2.3.3	OPTIMISATION DE LA STRATEGIE DE GESTION DES GROUPES MOTEUR POMPE DES STATIONS DE POMPAGE
--------------	-------	--

MAITRE D'OUVRAGE	ASA DU CANAL DE CARPENTRAS
------------------	----------------------------

DESCRIPTION

<p>Dans la mesure du possible, le fonctionnement des groupes moteur/pompe des stations de pompage est privilégié pendant les plages horaires où le coût du kWh est le plus bas, lorsque la configuration du réseau le permet. Ce mode de fonctionnement permet de limiter le montant de la facture énergétique.</p> <p>Les gestionnaires du canal de Carpentras souhaitent approfondir les possibilités de gestion qui permettront de réduire encore le montant de la facture énergétique.</p> <p>Plusieurs pistes d'investigation sont envisageables :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pour chaque station de pompage, identifier une stratégie d'utilisation des groupes moteur/pompe en place en fonction des situations tout au long d'une saison d'arrosage (période de pointe, période intermédiaire, ...) qui permettra de minimiser la consommation d'énergie ; - Etudier pour chaque station de pompage l'opportunité de remplacer des groupes moteur/pompe existant par des groupes plus performants (meilleur rendement, meilleures performances énergétiques, ...) en prenant en compte la durée de retour sur investissement au regard du coût de l'installation, de la consommation énergétique actuelle et future. <p>Ces travaux d'amélioration énergétique des stations de pompage ont déjà été menés par l'ASA. L'objectif est de systématiser leur réalisation dans les prochaines années pour atteindre une meilleure performance énergétique.</p>

PRIORITES, ECHEANCIER ET COUT PREVISIONNEL

PLANNING PREVISIONNEL	2025-2027	
MONTANT ESTIMATIF	100 000 € HT	
PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL	Taux de subvention	75 %
	Taux d'autofinancement	25 %
FINANCEUR(S) POTENTIEL(S)	Aides liées aux CEE : certificats d'économies d'énergie	

VOLET 3

COMMUNICATION, SENSIBILISATION ET VALORISATION RECREATIVE



Fiche cadre

3.2

DEVELOPPER ET MODERNISER DES OUTILS DE COMMUNICATION

CONTEXTE

Depuis la mise en œuvre du premier contrat de canal de 2012 à 2017, des efforts de communication ont été portés par les gestionnaires de l'ASA, pour permettre d'informer le grand public sur les missions du canal. Pendant de nombreuses années, le canal de Carpentras communiquait au travers d'un bulletin de liaison édité une fois par an. Ce document était envoyé une fois par an en même temps que les factures à tous les utilisateurs du réseau. Avec la mise en œuvre du premier contrat de canal, une dynamique s'est créée autour de la communication permettant la mise en place de différents supports.

Les services de l'ASA disposent aujourd'hui de plusieurs supports de communication, qui s'adressent à la population d'une manière générale et pas seulement aux utilisateurs :

- une plaquette de présentation
- un magazine annuel
- un guide pratique de l'arrosant
- un site internet moderne
- présence sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram, ...)

DESCRIPTION

La communication portée par l'ASA sur son histoire, son fonctionnement et ses missions au quotidien doit se maintenir et continuer de se développer. Pour que l'image du canal de Carpentras soit dynamique et attractive, les supports de communication doivent être "vivants". Tout d'abord, les supports existants doivent régulièrement être mis à jour et faire l'objet d'améliorations qu'il s'agisse du contenu ou de la mise en forme. En parallèle, de nouveaux supports et moyens de communications doivent être développés pour, par exemple, toucher de nouveaux publics (promeneur sur les berges du canal, collectivités, ...) ou encore disposer de supports spécifiques et adaptés lors de rencontre/forum/salons sur le monde de l'eau, de l'irrigation et de l'agriculture.

FICHE ACTIONS ASSOCIEES

FICHE ACTION	INTITULE	COUT PREVISIONNEL	TAUX DE FINANCEMENT
3.2.1	PUBLICATION ANNUELLE DU MAGAZINE « O' COURANT »	15 000 € HT	60%
3.2.3	ACQUISITION DE MATERIEL DE COMMUNICATION VISUEL	5 000 € HT	30%
3.2.4	EDITION D'UN LIVRE RETRACANT L'HISTOIRE, L'EVOLUTION ET LES MISSIONS DU CANAL DE CARPENTRAS	40 000 € HT	70%
3.2.5	ETABLISSEMENT D'UN PLAN DE COMMUNICATION PLURIANNUEL	2 500 € HT	60%
3.2.6	ORGANISATION D'UN EVENEMENTIEL POUR LES 170 ANS DU CANAL DE CARPENTRAS	30 000 € HT	30%
3.2.7	REALISATION D'UNE CAMPAGNE DE PHOTO DU CANAL DE CARPENTRAS	3 000 € HT	30%
3.2.8	IMPRESSION ET MISE EN PLACE DE PANNEAUX « CANAL DE CARPENTRAS » SUR TOUS LES OUVRAGES DE L'ASA	3 000 € HT	30%
TOTAL		62 000 € HT	

PLANNING DE REALISATION

Fiche action	2025	2026	2027
3.2.1			
3.2.3			
3.2.4			
3.2.5			
3.2.6			
3.2.7			
3.2.8			

Fiche action	3.2.1	PUBLICATION ANNUELLE DU MAGAZINE « O' COURANT »
-----------------	-------	--

MAITRE D'OUVRAGE	ASA DU CANAL DE CARPENTRAS
------------------	----------------------------

DESCRIPTION TECHNIQUE

<p>Depuis près de 20 ans, l'ASA rédigeait chaque année un « bulletin de liaison » qui était envoyé à tous les adhérents une fois par an en même temps que les factures. Ce petit ouvrage d'une page A4 recto-verso permettait d'informer tous les utilisateurs du canal des principales actualités et projets de l'année et de façon régulière. Or, en 2018, la mission d'envoi des factures aux adhérents a été transférée aux services de la Trésorerie de Carpentras. Les services de l'ASA n'ayant plus la gestion de cette mission, il n'a plus été possible de joindre le bulletin de liaison aux factures envoyées.</p> <p>Pour continuer à informer les adhérents du canal et la population des actions menées par l'ASA, l'idée de réaliser un magazine annuel a émergé. Dans la mesure où l'ouvrage ne pouvait plus être envoyé avec les factures, la contrainte de réalisation d'un petit format de communication n'était plus une obligation. Ainsi, l'ASA a mis en place un format plus complet, permettant de détailler et mettre en avant des sujets qui ne pouvaient jusqu'alors être abordés sur un bulletin de liaison par manque de place. La réalisation de ce magazine s'est donc substituée à l'ancien bulletin de liaison, en gardant les mêmes objectifs de communication.</p> <p>Ce magazine a été nommé "O'COURANT", sa première édition est sortie en février 2019 et sa deuxième édition en juin 2020. Chaque édition a été imprimée en plus de 1000 exemplaires qui ont toutes été distribuées (réunions, mairies, adhérents, assemblée générale, partenaires financiers, institutionnels...), et a été publiée sur le site internet de l'ASA en version numérique.</p> <p>Compte-tenu des retours positifs que l'ASA a reçu sur cet ouvrage, et pour continuer à dynamiser sa communication, le magazine continuera d'être publié et imprimé chaque année en fin de saison d'arrosage.</p>
--

PRIORITES, ECHEANCIER ET COUT PREVISIONNEL

PLANNING PREVISIONNEL	2025-2027	
MONTANT ESTIMATIF	5 000 € HT par an de 2025 à 2027	
PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL	Taux de subvention	60 %
	Taux d'autofinancement	40 %
FINANCEUR(S) POTENTIEL(S)	REGION PACA AGENCE DE L'EAU RMC	

--	--

Fiche action	3.2.3	ACQUISITION DE MATERIEL DE COMMUNICATION VISUEL
-----------------	-------	--

MAITRE D'OUVRAGE	ASA DU CANAL DE CARPENTRAS
------------------	----------------------------

DESCRIPTION TECHNIQUE

<p>L'ASA ne dispose pas, ou très peu, de supports de communication destinés à susciter un impact visuel. Ces supports sont par exemple des roll-up, des autocollants, des stylos floqués, des posters, des panneaux muraux, des panneaux sur pied, ... Ils peuvent être utilisés aussi bien lors d'interventions dans des forums et/ou salon dans le domaine de l'eau, lors de réunions organisées par l'ASA ou encore pour un affichage permanent en extérieur (panneaux le long des berges du canal par exemple).</p> <p>De manière générale ces supports servent à identifier en un coup d'œil la structure par la présence du logo, avec très peu informations écrites. L'objectif de ces supports et de leur acquisition est de créer un univers d'entreprise, qui soit facilement visible et reconnaissable.</p>
--

PRIORITES, ECHEANCIER ET COUT PREVISIONNEL

PLANNING PREVISIONNEL	2026-2027	
MONTANT ESTIMATIF	5 000 € HT	
PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL	Taux de subvention	30 %
	Taux d'autofinancement	70 %
FINANCEUR(S) POTENTIEL(S)	REGION PACA	

Fiche action	3.2.4	EDITION D'UN LIVRE RETRACANT L'HISTOIRE, L'EVOLUTION ET LES MISSIONS DU CANAL DE CARPENTRAS
-----------------	-------	--

MAITRE D'OUVRAGE	ASA DU CANAL DE CARPENTRAS
-------------------------	----------------------------

DESCRIPTION TECHNIQUE

Le canal de Carpentras fait partie de l'histoire et du paysage de la plaine du Comtat, et plus largement du Vaucluse depuis plus de 160 ans. Son émergence, sa construction et sa mise en service ont façonné l'histoire du territoire, en lui permettant d'être tel qu'il est aujourd'hui (agriculture diversifiée, économie agricole, présence des canaux dans le paysage, ...). L'histoire du canal intéresse la population, qu'elle soit native du Vaucluse ou pas. Il n'est pas rare que les services de l'ASA soient contactés par des habitants ou des vacanciers pour avoir des détails sur l'histoire du canal. Les gestionnaires de l'ASA ont à cœur de mettre en lumière l'histoire du canal de Carpentras et de la partager avec la population qui s'y intéresse au travers d'un ouvrage dédié. La réalisation d'un livre sur ce sujet permettrait de mettre en valeur le canal, son histoire et ses missions.

PRIORITES, ECHEANCIER ET COUT PREVISIONNEL

PLANNING PREVISIONNEL	2027	
MONTANT ESTIMATIF	40 000 € HT	
PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL	Taux de subvention	70%
	Taux d'autofinancement	30%
FINANCEUR(S) POTENTIEL(S)	REGION PACA AUTRES (A DEFINIR)	

Fiche action	3.2.5	ETABLISSEMENT D'UN PLAN DE COMMUNICATION ANNUEL
-----------------	-------	--

MAITRE D'OUVRAGE	ASA DU CANAL DE CARPENTRAS
-------------------------	----------------------------

DESCRIPTION TECHNIQUE

<p>Depuis la mise en œuvre du 1^{er} contrat de canal, l'ASA a développé ses outils de communication (site internet, plaquette de présentation, magazine, bulletin d'information, réseau sociaux ...).</p> <p>Ces éléments ont permis de redorer</p> <p>Afin d'apporter un cadre dans la réalisation de ses campagnes de communication et d'identifier ses axes d'amélioration, il est proposé d'établir un plan de communication annuel. Ce plan de communication sera réalisé aux côtés d'un bureau de communication spécialisé.</p> <p>Il permettra de mettre en évidence les outils/éléments à développer ainsi qu'une méthodologie d'action. L'objectif pour l'ASA est de continuer à avoir une communication dynamique auprès du territoire, de ses usagers et de ses partenaires.</p>
--

PRIORITES, ECHEANCIER ET COUT PREVISIONNEL

PLANNING PREVISIONNEL	2025	
MONTANT ESTIMATIF	2 500 € HT	
PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL	Taux de subvention	60 %
	Taux d'autofinancement	40 %
FINANCEUR(S) POTENTIEL(S)	AGENCE DE L'EAU RMC REGION PACA	

Fiche action	3.2.6	ORGANISATION D'UN EVENEMENTIEL POUR LES 170 ANS DU CANAL DE CARPENTRAS
-----------------	-------	--

MAITRE D'OUVRAGE	ASA DU CANAL DE CARPENTRAS
------------------	----------------------------

DESCRIPTION TECHNIQUE

<p>Le canal de Carpentras date de 1857. L'année 2027 sera donc l'année de ses 170 ans. Cet anniversaire est l'occasion de rappeler le rôle qu'a eu le canal de Carpentras sur l'évolution de l'agriculture du Comtat Venaissin, ses aménités positives sur le territoire, ses missions et ses projets d'avenir. Pour cela, l'ASA souhaite organiser un évènement marquant accessible au plus grand nombre. Pour la conseiller et l'accompagner dans cette démarche, l'ASA fera appel à un cabinet de communication, compétant dans l'organisation d'évènementiel.</p>

PRIORITES, ECHEANCIER ET COUT PREVISIONNEL

PLANNING PREVISIONNEL	2027	
MONTANT ESTIMATIF	30 000 € HT	
PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL	Taux de subvention	30 %
	Taux d'autofinancement	70 %
FINANCEUR(S) POTENTIEL(S)	REGION PACA	

Fiche action	3.2.7	REALISATION D'UNE CAMPAGNE DE PHOTO DU CANAL DE CARPENTRAS
-----------------	-------	---

MAITRE D'OUVRAGE	ASA DU CANAL DE CARPENTRAS
------------------	----------------------------

DESCRIPTION TECHNIQUE

<p>L'ASA réalise de plus en plus d'articles et support de communication tout au long de l'année pour informer sur son activité et ses projets. Pour être attractive et parlante, ces campagnes de communication doivent être illustrées de photos du canal professionnelles et de qualités.</p> <p>Il y a 15 ans, l'ASA avait fait appel à un photographe professionnel pour avoir des photos de qualités du canal et des travaux effectués. Ces photos ont été utilisées à maintes reprises sur ses articles de communication et ses supports depuis 2010. Il est temps de rafraichir ces images et de réaliser de nouveaux clichés, plus modernes, pour continuer à éditer des articles et support de communication modernes.</p> <p>Un photographe professionnel sera contacté pour effectuer de nouvelles photos du canal de Carpentras sur une année complète (période d'irrigation, période de chômage, ...). Des vues par drone sont également attendues.</p>
--

PRIORITES, ECHEANCIER ET COUT PREVISIONNEL

PLANNING PREVISIONNEL	2025-2026	
MONTANT ESTIMATIF	3 000 € HT	
PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL	Taux de subvention	30 %
	Taux d'autofinancement	70 %
FINANCEUR(S) POTENTIEL(S)	REGION PACA	

Fiche action	3.2.8	IMPRESSIION ET MISE EN PLACE DE PANNEAUX « CANAL DE CARPENTRAS » SUR LES OUVRAGES DE L'ASA
-----------------	-------	---

MAITRE D'OUVRAGE	ASA DU CANAL DE CARPENTRAS
-------------------------	----------------------------

DESCRIPTION TECHNIQUE

<p>L'ASA souhaite mettre en place de nouveaux panneaux « canal de Carpentras » en lieu et place des pancartes existantes et en installer sur les ouvrages qui en sont dépourvus. En effet, de nombreux panneaux avaient été installés il y a plus de 20 ans sur certains ouvrages du canal ou sur les ponts le traversant, illustrant l'ancien logo du canal et le logo du Département de Vaucluse. Ces panneaux ne sont plus d'actualité et renvoient une image « vieillotte » de l'ASA.</p> <p>Il est donc proposé de remplacer tous ces panneaux et d'en installer d'autres sur la plupart des ouvrages de l'ASA. Au total, plus de 30 panneaux seront à éditer et nouvellement installés.</p>

PRIORITES, ECHEANCIER ET COUT PREVISIONNEL

PLANNING PREVISIONNEL	2025	
MONTANT ESTIMATIF	2 500 € HT	
PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL	Taux de subvention	30 %
	Taux d'autofinancement	70 %
FINANCEUR(S) POTENTIEL(S)	REGION PACA	

Fiche cadre

3.3

DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT ET DE SENSIBILISATION A LA CONNAISSANCE DES CANAUX DE VAUCLUSE

CONTEXTE

Les canaux de Vaucluse : le canal de Carpentras, le canal de l'Isle, le canal du Cabedan-neuf, le canal Saint Julien et le canal de l'Union sont des exemples remarquables de réponse aux besoins en eau de l'agriculture en Vaucluse. Au fil des années, les évolutions des modes de desserte en eau ont modifié les techniques agricoles et les types de cultures, le paysage, la biodiversité et les relations des hommes autour des enjeux, des usages et de la modernité.

Le contrat de canal doit permettre de sensibiliser la population locale, les scolaires et les visiteurs du territoire à travers un programme d'actions décliné sur la durée du contrat de canal (6 ans) répondant à la problématique : Quels sont les enjeux de la gestion concertée de la ressource en eau par les canaux sur le territoire vauclusien ?

Pour répondre à cette problématique, le dispositif pédagogique proposé traitera des thématiques des associations syndicales (gestion de la ressource en eau, rôle...), de l'agriculture, du paysage, de l'histoire et du patrimoine, de la biodiversité et des usages, et montrera que l'eau est un milieu vivant, une ressource naturelle limitée (quantité) et fragile (qualité) et le rôle de chacun pour sa préservation.

DESCRIPTION

Il s'agira de mettre en œuvre un dispositif de sensibilisation et d'accompagnement à une meilleure connaissance des canaux de Vaucluse comprenant 4 actions :

- Un **programme pédagogique « A l'école des canaux »** destiné aux élèves de l'école primaire au lycée sur 4 demi-journées par classe. Ce programme est proposé sur la durée du contrat de canal.
- Un **guide de sensibilisation sur les bonnes pratiques de l'arrosant** décliné en plusieurs supports pour répondre aux enjeux de citoyenneté, de gestion de la ressource en eau (commun à tous les canaux), à la bonne utilisation du canal par territoire (un support par ASA)
- La réalisation d'une **malle pédagogique** comprenant une maquette 3D en résine pour représenter l'irrigation gravitaire et les ouvrages du canal, une maquette 3D en résine pour représenter l'irrigation sous-pression et les ouvrages du canal, un livret pédagogique, des outils de mesure, de découverte de la biodiversité
- Un **programme de sensibilisation « A la découverte du territoire 2.0 »** destiné au grand public. Il s'agit de créer plusieurs parcours numériques pour découvrir les canaux via le support communautaire de géocaching.

FICHE ACTIONS ASSOCIEES

FICHE ACTION	INTITULE	COUT PREVISIONNEL	TAUX DE FINANCEMENT PREVISIONNEL
3.3.1	PROGRAMME PEDAGOGIQUE A L'ATTENTION DES SCOLAIRES DANS LE CADRE DES CONTRATS DE CANAUX VAUCLUSIENS : « A L'ECOLE DES CANAUX »	50 000 € HT (pm)	70%
3.3.3	CREATION D'UNE MALLE PEDAGOGIQUE A L'ATTENTION DES SCOLAIRES & DU GRAND PUBLIC DANS LE CADRE DES CONTRATS DE CANAUX VAUCLUSIENS	55 000 € HT (pm)	70%
3.3.4	PROGRAMME DE SENSIBILISATION « A LA DECOUVERTE DU TERRITOIRE 2.0 » DANS LE CADRE DES CONTRATS DE CANAUX VAUCLUSIENS	40 000 € HT (pm)	50%
TOTAL (hors pm)		- € TTC	

PLANNING DE REALISATION

FICHES ACTION	2025	2026	2027
3.3.1			
3.3.3			
3.3.4			

Fiche action	3.3.1	PROGRAMME PEDAGOGIQUE A L'ATTENTION DES SCOLAIRES DANS LE CADRE DES CONTRATS DE CANAUX VAUCLUSIENS : « A L'ECOLE DES CANAUX »
-----------------	-------	---

MAITRE D'OUVRAGE	Union APARE-CME labélisée CPIE Pays de Vaucluse
------------------	---

DESCRIPTION TECHNIQUE

<p>Le canal de Carpentras, le canal de l'Isle, le canal du Cabedan neuf et le canal de l'Union sont des exemples remarquables de réponse aux besoins en eau de l'agriculture en Vaucluse. Au fil des années, les évolutions des modes de desserte en eau ont modifié les techniques agricoles et les types de cultures, le paysage, la biodiversité et les relations des hommes autour des enjeux des usages, de la modernité. Les problématiques des canaux s'inscrivent au cœur du développement durable dans les trois dimensions écologiques, économiques et sociales.</p> <p>Le contrat de canal doit permettre de sensibiliser la population locale et en particulier les scolaires du territoire à travers un programme pédagogique qui traitera des thématiques de l'association syndicale (gestion, rôle...), de l'agriculture, du paysage, du risque inondation, de l'histoire et du patrimoine, de la biodiversité et des usages, de la gestion de la ressource en eau et qui montrera que l'eau est un milieu vivant, une ressource naturelle limitée (quantité) et fragile (qualité) et le rôle de chacun pour sa préservation.</p> <p>Le programme pédagogique « A l'école des canaux » est proposé sur la durée du contrat. Destiné au milieu scolaire, il sera organisé en conformité avec les programmes scolaires et les instructions relatives à l'éducation à l'environnement et au développement durable, et en relation avec les objectifs et les travaux du contrat de canal.</p> <p><u>Planification</u> : pour les 6 années scolaires (2021-2022 à 2026-2027), le programme d'animation comprend 4 demi-journées par classe et par année scolaire. Les séances en classe et les sorties de terrain seront alternées en favorisant un travail de manipulation. Le programme proposera des rencontres avec les agriculteurs, des techniciens des canaux et/ou divers acteurs (in situ et/ou en classe). Le choix de 4 demi-journées favorise la progression pédagogique des élèves ainsi que les sorties sur le terrain.</p> <p>Ces programmes s'adresseront aux élèves des écoles élémentaires, collèges et lycées des communes concernées. Au total, 15 classes participeront la 1^{ère} année puis 20 classes par an pourront participer au programme, à partir d'un appel à manifestation d'intérêt organisé en début d'année scolaire ou avant fin juin de chaque année précédente.</p> <p>Sur les 6 années du programme, le maître d'ouvrage veillera à une répartition géographique harmonieuse des classes sur le périmètre d'irrigation des canaux concernés. Dès la rentrée, le programme spécifique sera construit avec chaque enseignant.</p> <p>Les animateurs s'appuieront sur des supports créés lors du premier contrat de canal et créerons d'autres outils pédagogiques en fonction des aménagements réalisés par les canaux. Dès 2022 et 2023, les intervenants utiliseront les outils créés dans la malle pédagogique. Un gros travail de préparation sera également mené pour actualiser et créer des fiches pédagogiques spécifiques à la</p>
--

problématique « canal », en particulier sur le thème de la biodiversité, la notion de « trame bleue », changements climatiques.

L'union APARE CME-CPIE ainsi que les gestionnaires du canal de Carpentras tiennent à ce qu'une communication soit faite sur ce programme :

- diffusion dans la presse locale mais également une fois par an dans les revues municipales et communautaires, des actions dans les classes.
- Restitution sous forme d'exposition par classe mis en avant au moment des fêtes locales
- A la fin du cycle des 6 ans, le CPIE s'engage à produire un rapport/bilan de l'action car l'enjeu est de mutualiser et capitaliser le travail réalisé au cours des six années.

ECHEANCIER ET COUT PREVISIONNEL

PLANNING PREVISIONNEL	Début de l'opération	2026
	Fin de l'opération	2027
MONTANT ESTIMATIF	50 500 € HT (pm, voir contrat de l'Union Luberon Sorgue Ventoux)	
PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL	Taux de subvention	70 %
	Taux d'autofinancement	30 %
FINANCEUR(S) POTENTIELS(S)	AGENCE DE L'EAU RMC	

Fiche action	3.3.3	CREATION D'UNE MALLE PEDAGOGIQUE A L'ATTENTION DES SCOLAIRES & DU GRAND PUBLIC DANS LE CADRE DES CONTRATS DE CANAUX VAUCLUSIENS
--------------	-------	---

MAITRE D'OUVRAGE	Union APARE-CME labélisée CPIE Pays de Vaucluse
------------------	---

DESCRIPTION TECHNIQUE

Le CPIE des Pays de Vaucluse a réalisé lors du 1^{er} contrat de canal une campagne d'éducation à l'environnement et au développement durable auprès des scolaires « A l'école des Canaux ».

Le canal est un support pédagogique à part entière car il permet d'aborder l'éco-citoyenneté des jeunes en les sensibilisant aux notions de gestion de l'eau dans la zone méditerranéenne, à l'évolution du climat et du paysage agricole, et aux conflits liés à l'usage de l'eau... néanmoins, lors de ce 1^{er} contrat de canal, l'équipe pédagogique a créé de nombreux outils pédagogiques à destination des scolaires sur les canaux d'irrigation : maquettes, supports visuels, jeu de plateau, jeu de piste...

Au terme de 6 années de collaboration et de partenariat pédagogique avec les enseignants et les gestionnaires des canaux, il est ressorti qu'il est judicieux aujourd'hui de capitaliser l'expérience acquise en mettant en cohérence les supports pédagogiques souvent conçus isolément les uns des autres, en créant des outils avec un graphisme plus soigné, plus maniables et plus durables par leur qualité de fabrication.

Le premier objectif final est la connaissance des interactions entre les milieux liés au fonctionnement du canal ainsi que les actions volontaires des ASA pour préserver l'environnement et la ressource en eau.

Le second objectif final est la prise en considération des aspects économiques des canaux tels que le coût de modernisation des systèmes d'arrosage, la plus-value de l'agriculture irriguée sur le territoire ou encore la comparaison entre l'utilisation de l'eau potable et l'eau du canal.

Le troisième objectif final est de présenter des outils communicants, affichant le partenariat entre le CPIE des Pays de Vaucluse et les ASA.

Cette malle sera destinée à un public scolaire et familial. En 2021 et 2023, 140 jours de travail sont prévus autour de ce projet.

Le CPIE propose de créer une malle pédagogique qui contiendrait :

- une **maquette didactique 3D** en résine pour représenter les canaux et l'irrigation gravitaire et les ouvrages du canal en 4 exemplaires dont un exemplaire pour le canal de l'Union et les 3 autres pour la sensibilisation des scolaires et du grand public. L'objectif est une vision de la prise d'eau aux champs.
- un **livret pédagogique** avec une partie apport de connaissance sur le fonctionnement des canaux et une partie activités reprenant les interventions en sortie des animateurs du CPIE.
- des **outils de mesure** du débit du canal secondaire ou des filioles, de la largeur du canal et d'autres outils de manipulation nécessaires aux sorties.
- des supports de **découverte de la biodiversité** inféodée aux canaux en 3D en résine qui viendraient en appui des observations de terrain sur la faune et la flore pour éveiller les sens. (toucher, ouïe, odorat).

- la **réalisation de jeu de piste** ou course d'orientation pour découvrir les canaux de façon ludique et pédagogique. L'objectif sera de chercher des balises contenant des énigmes, des épreuves ou des questions à l'aide d'une carte représentant le canal et son environnement. Les thématiques abordées seront la biodiversité, le patrimoine, la gestion de l'eau, les changements climatiques.

PRIORITES, ECHEANCIER ET COUT PREVISIONNEL

PLANNING PREVISIONNEL	Début de l'opération	2026
	Fin de l'opération	2027
MONTANT ESTIMATIF	55 000 € HT (pm, voir contrat de l'Union Luberon Sorgue Ventoux)	
PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL	Taux de subvention	80 %
	Taux d'autofinancement	20 %
FINANCEUR(S) POTENTIEL(S)	AGENCE DE L'EAU RMC DEPARTEMENT DE VAUCLUSE	

Fiche action	3.3.4	PROGRAMME DE SENSIBILISATION « A LA DECOUVERTE DU TERRITOIRE 2.0 » DANS LE CADRE DES CONTRATS DE CANAUX VAUCLUSIENS
-----------------	-------	--

MAITRE D'OUVRAGE	Union APARE-CME labélisée CPIE Pays de Vaucluse
------------------	---

DESCRIPTION TECHNIQUE

Lors du premier contrat de canal, le CPIE des Pays de Vaucluse a organisé de nombreuses balades commentées à destination du grand public. L'objectif était de faire découvrir le rôle des canaux dans le paysage vauclusien, les interactions avec la biodiversité animale et végétale, les ouvrages hydrauliques, le petit patrimoine...

A l'occasion du second contrat de canal, l'équipe pédagogique propose de créer plusieurs parcours numériques pour faire découvrir et sensibiliser les habitants, les visiteurs et les usagers des canaux vauclusiens via l'outil de **géocaching**. Ce support communautaire permettra d'apporter la connaissance sur le patrimoine, l'environnement et la citoyenneté associée aux canaux.

Ce jeu participatif permettra également de sensibiliser les usagers, les habitants, les visiteurs lors de 8 parcours (à raison de 2 par an) multi ou mono thématique (à définir avec les ASA et les géocacheurs).

Le CPIE créera des indices et des caches virtuelles géolocalisées qui seront à découvrir pour chaque parcours identifié. Chaque cache présentera une énigme, racontera une histoire, communiquera une information sur une thématique choisie. A chaque fois que le participant trouvera une cache virtuelle ou réelle (cela pourrait se produire), il l'indiquera sur la plateforme dématérialisée de géocaching « universelle » (cette plateforme coopérative existe depuis quelques années). Les caches peuvent prendre des formes diverses : un élément de la nature, une boîte accrochée par une poulie à un arbre, une boîte derrière une pierre... Ce jeu s'auto-entretient car les géocacheurs (joueurs) indiquent en direct sur la plateforme que la cache est détériorée, trop difficile à trouver ou très astucieuse... c'est un réseau social de joueurs respectueux des règles collectives et de leur environnement.

Cette forme de sensibilisation dématérialisée permettra de toucher toutes les tranches d'âges des plus jeunes aux plus anciens munis d'un smartphone ou d'un GPS.

Le CPIE propose également d'organiser 2 sorties par parcours créés pour faire connaître au géocacheurs débutants ces nouveaux parcours. A partir de 2023, l'équipe créera 2 parcours par an jusqu'en 2026 et organisera des sorties associées aux parcours.

La cible de cette action est un public jeune et moins jeunes habitants, visiteurs, usagers du canal munis d'un smartphone ou d'un GPS ayant installé l'application.

La communication autour de ce programme se fera au travers de la diffusion dans la presse locale et spécialisée.

PRIORITES, ECHEANCIER ET COUT PREVISIONNEL

PLANNING PREVISIONNEL	Début de l'opération	2025
	Fin de l'opération	2027
MONTANT ESTIMATIF	40 000 € HT (pm, voir contrat de l'Union Luberon Sorgue Ventoux)	
PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL	Taux de subvention	70%
	Taux d'autofinancement	30%
FINANCEUR(S) POTENTIEL(S)	AGENCE DE L'EAU RMC	

VOLET 4

TERRITOIRE



Fiche cadre	4.2	REFLEXION AUTOUR DE LA FREQUENTATION DE L'AQUEDUC DE GALAS
-------------	-----	--

MAITRE D'OUVRAGE	ASA DU CANAL DE CARPENTRAS
------------------	----------------------------

CONTEXTE ET DESCRIPTIF

<p>L'aqueduc de Galas est l'ouvrage emblématique du Canal de Carpentras. L'ouvrage en lui-même est remarquable tout comme le site dans lequel il est implanté.</p> <p>Depuis ces dix dernières années, l'ASA est confrontée à une fréquentation importante du site par des riverains, touristes, ...</p> <p>Le caractère exceptionnellement dangereux de l'ouvrage inquiète les gestionnaires. L'ASA pose régulièrement des panneaux d'interdiction de passer, informant sur le danger du site mais cette signalétique est constamment vandalisée.</p> <p>Les élus de l'ASA se retrouvent aujourd'hui face à un choix : Opter pour une fermeture totale du site en prévoyant les aménagements adéquats ou étudier, en lien avec les élus locaux, une sécurisation du site permettant l'accueil du public.</p> <p>Cette fiche action a pour objectif de mener une réflexion de fond avec notamment les élus de la communauté de commune "Pays des Sorgues - Mont de Vaucluse" sur le devenir touristique du site aqueduc de Galas. Elle doit permettre aux élus du Canal de Carpentras de se positionner sur les modalités de sécurisation ou de fermeture du site. Cette fiche action sera suivie d'une définition et d'un chiffrage des travaux à mettre en œuvre en fonction de l'option choisie.</p>

PRIORITES, ECHEANCIER ET COUT PREVISIONNEL

PLANNING PREVISIONNEL	2025-2026
MONTANT ESTIMATIF	-

Fiche cadre	4.3	MISE EN VALEUR DU POIDS AGRICOLE ET SOCIO ECONOMIQUE DES RESEAUX D'IRRIGATION
-------------	-----	--

MAITRE D'OUVRAGE	ASA DU CANAL DE CARPENTRAS
------------------	----------------------------

CONTEXTE

De nombreuses actions de communication ont été réalisées au travers des contrats améliorant la visibilité des canaux, des infrastructures et de leurs structures gestionnaires. Elles ont amené une prise de conscience par les communes, les scolaires, les populations des communes riveraines de l'existence des canaux et des externalités positives (assainissement pluvial, disponibilités d'eau brute en contexte provençal sec, trame verte/bleue, itinéraire de promenade, ...). Mais les gestionnaires se heurtent encore à des difficultés pour concrétiser les engagements des communes et des populations urbaines riveraines. L'amélioration de la collaboration avec les collectivités (communales et intercommunales) est un besoin partagé.

Une mise en valeur du rôle d'une agriculture durable sur le périmètre de l'ASA et sur un territoire plus large permettrait de trouver un autre angle pour solliciter les élus dans le double objectif de faire participer les collectivités et d'améliorer la prise en compte des ouvrages ASA dans les procédures d'urbanisme et dans la planification SCOT / PLU.

La Région souhaite s'appuyer sur ses partenaires historiques pour aider au respect de la règle 49 du SRADDET "objectif zéro perte de surface agricole équipées à l'irrigation à l'horizon 2030".

DESCRIPTION

L'objectif est de développer un argumentaire tourné sur l'économie agricole du territoire et une stratégie de concertation.

1/ Caractériser le poids socio-économique du réseau de distribution de l'ASA sur l'économie du territoire

Faire le lien entre réseau de distribution, l'irrigation agricole et l'économie agricole ; Evaluer le chiffre d'affaires de l'agriculture irriguée, mettre en avant la plus-value de l'irrigation sur les territoires de communautés de communes ; Evaluer la création d'emplois directs et indirects par l'irrigation ; Référencer les démarches exemplaires agricoles (filières locales, agriculture biologique, agriculture raisonnée, cantine, ...) liées à l'accès à l'eau ou au service de l'ASA.

2/ Evolution de l'agriculture sur le territoire et protection du foncier agricole irrigué

Montrer et illustrer la fragilisation de l'ASA par les mutations successives des territoires agricoles ; Valoriser les territoires ayant fait l'objet de travaux de modernisation du réseau et les projets d'opérations ; Montrer la cohérence entre les projets de travaux du contrat de canal n°2 sur les territoires agricoles et les documents de planification ; Afficher un positionnement de l'ASA sur la protection du foncier agricole irrigué auprès des communes ; Proposer un processus de porter à connaissance de l'ASA auprès des personnes publiques associées (notamment la chambre



d'agriculture, les PNR, le Département, la Région PACA) dans la rédaction de documents de planification SCOT PLU.

3/ Développer une stratégie de concertation/communication en vue d'établir un partenariat avec les collectivités compétentes en matière de développement économique et d'aménagement

Définir une stratégie pour communiquer sur le poids socio-économique du réseau de distribution d'eau de l'ASA et impliquer plus concrètement les collectivités par un engagement formel.

PRIORITES, ECHEANCIER ET COUT PREVISIONNEL

PLANNING PREVISIONNEL	Début de l'opération	2026
	Fin de l'opération	2027
MONTANT ESTIMATIF	30 000 € HT	
PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL	Taux de subvention	80 %
	Taux d'autofinancement	20 %
FINANCEUR(S) POTENTIEL(S)	DEPARTEMENT DE VAUCLUSE REGION PACA	

Fiche cadre	4.4	PARTENARIAT POUR LE DEBROUSSAILLAGE DES BERGES DU CANAL EN FAVEUR DE LA REINSERTION PROFESSIONNELLE
-------------	-----	--

MAITRE D'OUVRAGE	ASA DU CANAL DE CARPENTRAS
-------------------------	----------------------------

CONTEXTE ET DESCRIPTIF

<p>L'association « Le Champ Des Possibles » met en œuvre un chantier d'insertion dont les activités supports sont l'entretien des espaces naturels, verts et agro-forestiers ainsi que le développement floristique local. Ces ateliers et chantiers d'insertion sont nés de la volonté de partenaires sociaux d'assurer la protection des salariés en parcours d'insertion. Ils constituent une branche professionnelle à part entière et sont conventionnés par l'Etat selon l'article L5132-15. Ils ont pour missions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - D'assurer l'accueil, l'embauche et la mise à l'emploi des personnes rencontrant des difficultés sociales et professionnelles ; - D'organiser le suivi, l'accompagnement, l'encadrement technique et la formation des salariés en vue de faciliter leur insertion sociale et de rechercher les conditions d'une insertion professionnelle durable. <p>Cette association s'est rapprochée du canal de Carpentras pour proposer la mise à disposition de personnes en voie de réinsertion professionnelle pour effectuer du débroussaillage sur les berges du canal. Une première convention a été passée entre les deux structures uniquement pour l'année 2021 pour commencer. La convention est indispensable et a pour but d'encadrer les modalités d'intervention et de financements de la mise à disposition de personnel. Si le fonctionnement de ce partenariat convient à chaque partie, il pourra être renouveler chaque année.</p>
--

PRIORITES, ECHEANCIER ET COUT PREVISIONNEL

PLANNING PREVISIONNEL	2025-2027	
MONTANT ESTIMATIF	2025 : 3 500 € 2026 : 3 500 € 2027 : 3 500 € TOTAL : 10 500 € HT	
PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL	Taux de subvention	0%
	Taux d'autofinancement	100%

Fiche cadre	4.5	INSTRUCTION DES DEMANDES D'URBANISME SUR LE TERRITOIRE DE L'ASA
-------------	-----	---

MAITRE D'OUVRAGE	ASA DU CANAL DE CARPENTRAS
------------------	----------------------------

CONTEXTE

La création du canal de Carpentras dans les années 1860, a été impulsée en faveur de l'agriculture du territoire. A l'origine, le réseau desservait uniquement des parcelles agricoles. Au fil du temps et plus particulièrement ces 30 dernières années, le périmètre desservi par le canal de Carpentras s'est urbanisé : la surface agricole a diminué au profit de l'urbanisation. Avec cette évolution, le canal de Carpentras a compté parmi ses adhérents de plus en plus de propriétaires non-agricoles. Aujourd'hui, la part des propriétaires agriculteurs de l'ASA ne représente plus que $\frac{1}{4}$ des effectifs totaux des adhérents.

L'évolution subit par le territoire n'a pas été sans conséquences pour les gestionnaires de réseaux d'irrigation. En effet, l'urbanisation des terres s'est opérée sans concertation avec les responsables de réseau et sans tenir compte de l'emplacement des réseaux gravitaire et sous-pression sur le territoire, ayant pour conséquences :

- L'enclavement de portions de réseaux à l'intérieur des propriétés,
- Des constructions (maisons, piscine, clôture) sur les ouvrages hydrauliques qui deviennent inaccessibles et qui rendent vulnérables les constructions (en cas de casses de réseau par exemple)
- perte d'accès au réseau d'irrigation et donc à l'eau pour certains propriétaires (impossibilité de desservir certaines parcelles du périmètre de l'ASA)

DESCRIPTION

Ces situations très contraignantes pour les gestionnaires de réseaux, sont le résultat d'un manque de communication et de concertation entre les structures d'irrigation et les collectivités en charge de l'aménagement du territoire.

Face à ces problématiques, les gestionnaires de l'ASA ont sollicité à partir de 2010 toutes les communes desservies par le canal de Carpentras pour demander à recevoir les demandes d'urbanismes (permis de construire, permis d'aménager, ...) afin d'émettre un avis sur les constructions et divisions de parcelles. Toutes les communes n'ont pas répondu favorablement à cette demande au départ. Les gestionnaires de l'ASA ont dû investir pour mettre en avant auprès des collectivités l'importance de cette consultation à la fois pour le bon fonctionnement du réseau et pour le territoire. Ce travail de concertation a peu à peu porté ses fruits, et de plus en plus de communes ont ainsi pris l'habitude de consulter l'ASA sur leur demande d'urbanisme. De fait, le travail d'instruction a pris de l'ampleur au fil des années. Aujourd'hui ce sont plus de 1300 dossiers qui sont réceptionnés chaque année et qui sont instruits. Jusqu'à présent 0.5 ETP été consacré à la réalisation de cette mission. Mais avec l'augmentation des consultations reçues, ce temps de travail est trop juste pour pouvoir répondre

à l'ensemble des consultations chaque année. C'est pourquoi, l'ASA souhaite ouvrir un nouveau poste qui sera entièrement dédié à l'instruction des demandes d'urbanisme.

Cette mission d'instruction des demandes d'urbanisme répond entièrement aux objectifs fixés dans le cadre du SRADDET de la Région PACA : en protégeant le réseau d'irrigation de l'urbanisation, la continuité et la pérennisation de sa mission de service public est soutenue. De fait, les espaces agricoles et les zones agricoles irriguées sont protégés.

PRIORITES, ECHEANCIER ET COUT PREVISIONNEL

PLANNING PREVISIONNEL	2025 - 2027	
MONTANT ESTIMATIF	Cout salarial annuel de la mission : 2025 : 30 000 € 2026 : 30 000 € 2027 : 30 000 € TOTAL : 90 000 € HT	
PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL	Taux de subvention	0 %
	Taux d'autofinancement	100 %

Fiche cadre	4.6	TRAVAIL PREPARATOIRE A LA MAITRISE D'OUVRAGE DANS LE CADRE DU PROJET HPR
-------------	-----	---

MAITRE D'OUVRAGE	ASA DU CANAL DE CARPENTRAS
------------------	----------------------------

CONTEXTE

Le territoire HPR concerne 81 communes du Sud Drôme et du Nord Vaucluse. Entre le Rhône et les reliefs du Ventoux et des Baronnies. Il s'agit d'un territoire à dominante rurale sur lequel l'agriculture tient une place importante. La surface agricole utile de ce territoire est de 68 000 ha répartis sur environ 3 200 exploitations. La culture de la vigne domine avec environ 60% des surfaces. C'est une culture intense économiquement qui explique une taille des exploitations (22 ha) très inférieure la moyenne nationale (69ha) 15 000 ha sont actuellement irrigables soit 22% de la SAU. 40% des exploitations ont un accès, au moins partiel à l'eau. C'est davantage que la moyenne nationale (10% de la SAU) mais moins que la moyenne régionale (34% de la SAU).

La moitié de la surface irrigable est approvisionnée par le Rhône et la Durance (canal de Carpentras).

L'autre moitié exploite des ressources locales : affluents du Rhône et nappe du Miocène. Une partie des surfaces irrigables est desservie par des canaux gravitaires, souvent séculaires. Les ressources locales superficielles, Lez, Aygues et Ouvèze sont en déficit quantitatif. Des plans de gestion de la ressource en eau ont fixé des objectifs de réduction des prélèvements. La nappe du Miocène quant à elle est identifiée comme stratégique et doit être préservée. Les ressources locales sont également exploitées pour des usages urbains (eau potable) ou industriels.

Le projet a deux objectifs : (1) Rétablir l'équilibre des ressources locales en utilisant des techniques plus économes et abandonnant les ressources locales au profit du Rhône et de la Durance ; (2) Contribuer à l'adaptation de l'agriculture au changement climatique en sécurisant et en développant l'accès à l'eau.

Le projet a commencé à émerger en 2002. Entre 2015 et 2018, un important travail de diagnostic a été conduit par la chambre d'agriculture. De 2018 à 2020, une étude faisabilité a été commandé par la chambre d'agriculture à BRL ingénierie. Et en 2022, le Syndicat d'irrigation Drômois (SID) et l'ASA du Canal de Carpentras reprennent le pilotage du projet et lancent une étude de préfiguration conduite par la SCP.

DESCRIPTION

L'étude de préfiguration a été menée de janvier 2023 à décembre 2024. Un chargé de mission a été recruté par le SID et l'ASA pour suivre l'étude et animer le projet sur le territoire.

Conclusions et enseignements de l'étude de préfiguration

L'étude de préfiguration propose plusieurs scénarios pour desservir de 17 000 à 42 000 ha pour un montant d'investissement de 390 à 780M€ Ces scénarios donnent lieu à une analyse économique qui démontre qu'ils sont, pour le territoire, systématiquement plus favorables que le scénario de référence, sans projet. En effet, en l'absence de projet et sous les effets attendus du changement climatique à

l'horizon 2070 l'étude anticipe un repli drastique de l'agriculture dont la valeur produite pourrait être divisée par 3.

Enfin, une étape de « récupération des coûts » évalue les équilibres financiers pour le/les opérateurs et propose un prix du service pour les utilisateurs. Ce prix du service est dans la « fourchette haute » des tarifs appliqués sur des services voisins mais malgré la proposition d'une participation initiale des bénéficiaires (apport en capital).

Difficultés rencontrées

Outre le coût du service présenté dans un contexte économique difficile pour les agriculteurs le projet fait face à deux difficultés : (1) Un volume d'investissement important dont une partie se concentre sur les premières années de travaux. (2) Un décalage important entre les investissements et le raccordement effectif des usagers donc entre les dépenses et les recettes.

Ce décalage majore considérablement le coût du portage financier et accroît les risques pour l'opérateur. Surtout, l'atteinte de l'équilibre implique de conduire le projet à son terme, ou le déploiement sur 20 ans est bien au-delà des horizons d'engagement des partenaires financiers. Faute d'engagement financier sur 20 ans aucun opérateur ne peut prendre le risque d'engager la réalisation.

Nouvelles perspectives

Les scénarios étudiés reposent sur la réalisation de deux adducteurs principaux venant du Rhône, largement dimensionnés pour couvrir une large partie du territoire. La viabilité économique de ces scénarios repose sur une réalisation complète pour laquelle les garanties n'ont pas été trouvées.

Les acteurs de ce territoire tout en conservant les objectifs initiaux d'abandon des ressources locales et d'extension des surfaces desservies explorent désormais un déploiement par « sous opérations » dont les caractéristiques seraient les suivantes : (1) Volume et durée de déploiement contenus ; de l'ordre de 15 à 30 M€ sur 3 à 5 ans. (2) Autonomie technique et financière (pas de besoin d'autre investissement pour fonctionner et pas besoin d'autres usagers pour équilibrer recettes et dépenses) (3) Inter-opérabilité, pour envisager à terme des renforcements et des interconnexions des projets en maximisant les capacités hydrauliques.

Ces sous opérations reposent sur trois solutions techniques : (1) La poursuite des travaux de modernisation des secteurs gravitaires (passage sous pression) pour faire des économies d'eau et préparer l'arrivée d'une ressource de substitution (2) L'optimisation et le renforcement des unités de distributions qui, en périphérie de ce territoire, disposent déjà des ressources Rhône ou Durance (5 unités) pour mobiliser davantage de volume. (3) La création de nouveaux adducteurs qui restera nécessaire mais de dimensions plus modérées.

Cette nouvelle approche réduit et partage les risques pour les opérateurs du projet, elle est aussi plus adaptable en fonction des évolutions des ressources et des besoins (changement climatique, économie agricole...).

En contrepartie elle n'offre pas la garantie dès le départ d'être conduite à son terme. C'est pourquoi les partenaires du projet souhaitent poursuivre une animation commune et travailler sur une « labelisation »/contractualisation pour sécuriser l'atteinte des objectifs. Il est donc proposé de prolonger la mission d'animation du chargé de mission, de 1 an d'aout 2025 à aout 2026.

PRIORITES, ECHEANCIER ET COUT PREVISIONNEL

PHASE 2

PLANNING PREVISIONNEL	PHASE 2 2025-2027
MONTANT ESTIMATIF	100 000 € HT

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL	Taux de subvention	90 %
	Taux d'autofinancement	10 %
FINANCEURS POTENTIELS	REGION PACA REGION AURA DEPARTEMENT DE VAUCLUSE DEPARTEMENT DE LA DROME AGENCE DE L'EAU RMC COMPAGNIE NATIONALE DU RHONE ETAT (PLAN DE RELANCE)	

Fiche cadre	4.8	ANIMATION DE LA COMMISSION INTERCOMMUNALE
-------------	-----	--

MAITRE D'OUVRAGE	ASA DU CANAL DE CARPENTRAS
------------------	----------------------------

CONTEXTE

La démarche participative et ouverte Contrat de canal a permis de souligner l'intérêt des acteurs locaux pour toutes les questions relatives aux liens entre canaux et territoire ainsi que leur attachement à voir les modalités de gouvernance des canaux « s'ouvrir » en intégrant notamment mieux les collectivités locales. L'ASA du Canal de Carpentras a anticipé ce besoin des communes en créant une commission intercommunale en 2004 afin d'associer les communes à sa gestion.

DESCRIPTION

La commission intercommunale rassemble une fois par an les communes desservies par le canal de Carpentras et qui souhaitent être associées à la réflexion.

Elle a vocation à réunir les communes du périmètre du Canal et les gestionnaires du Canal afin de répondre collectivement aux nouveaux enjeux liés à l'évolution du territoire. En effet, le Canal de Carpentras présente une conjonction d'intérêts qui dépassent le seul cadre agricole. La prise en compte et la valorisation de ces intérêts passent par un resserrement des liens entre canal et Communes.

Aussi, la commission intercommunale constitue un lieu d'échange sur les projets en cours et les thématiques propres aux communes. Elle a été créée dans le but de faciliter l'implication des élus locaux dans les orientations à donner au Canal de Carpentras afin de répondre aux attentes des habitants de notre région, que ce soit en termes d'aménagements particuliers (jardins d'agrément) ou collectifs (espaces verts, soutien d'étiage des cours d'eau, alimentation d'étangs de pêche...).

Cette commission a pour rôle de :

- permettre un échange d'informations entre le Canal et les communes
- développer les nouveaux services environnementaux, touristiques, assainissement pluvial ... que veulent promouvoir les communes
- faire remonter auprès du canal les attentes des particuliers

Il s'agit dans le cadre de la démarche contrat de canal de poursuivre l'animation de cette commission intercommunale.

PRIORITES, ECHEANCIER ET COUT PREVISIONNEL

PLANNING PREVISIONNEL	1 commission par an
MONTANT ESTIMATIF	-

Fiche cadre	4.9	PROJET DE CONSTRUCTION DE NOUVEAUX LOCAUX
-------------	-----	--

MAITRE D'OUVRAGE	ASA DU CANAL DE CARPENTRAS
-------------------------	----------------------------

CONTEXTE

Le siège du canal de Carpentras est situé actuellement en plein cœur de ville. Ces locaux construits dans les années 70 sont aujourd'hui vieillissants et trop petits. En effet, le personnel de bureau a fortement augmenté, passant de 3 en 1975 à 15 en 2021.

Les locaux actuels ne sont donc plus adaptés.

L'emplacement en ville de ces bureaux n'a pas non plus permis le regroupement sur un même site des locaux techniques, situés à Loriol et des bureaux.

C'est dans ce contexte, que l'ASA du Canal de Carpentras souhaite construire de nouveaux locaux afin d'optimiser les conditions de travail et réaliser un ensemble fonctionnel et économe.

DESCRIPTION

Le projet est déjà bien engagé puisqu'un travail d'inventaire des besoins a été fait avec le CAUE de Vaucluse. À la suite d'un appel d'offre, ce travail a permis le choix d'un cabinet d'architecte pour mener à bien le projet.

Le cabinet d'architecte OSTRAKA a été choisi par le syndicat pour réaliser les plans en vue d'un dépôt de permis fin 2021.

Cette fiche action consiste à poursuivre le travail engagé afin de mettre en œuvre ce projet de construction de nouveaux locaux le plus rapidement possible.

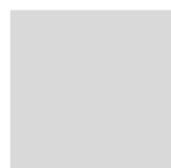
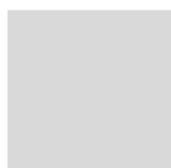
Le projet est volontairement tourné vers le développement durable. Le bâtiment sera construit via une ossature bois et des matériaux recyclables avec une parfaite intégration dans le paysage local.

PRIORITES, ECHEANCIER ET COUT PREVISIONNEL

PLANNING PREVISIONNEL	2025-2027
MONTANT ESTIMATIF	2 150 000 € HT
PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL	100% autofinancement

VOLET 5

**PILOTAGE ET
ANIMATION**



Fiche cadre	5.1	ANIMATION ET PORTAGE DE LA DEMARCHE
-------------	-----	--

MAITRE D'OUVRAGE	ASA DU CANAL DE CARPENTRAS
------------------	----------------------------

CONTEXTE

Le Canal de Carpentras porte la démarche contrat de canal. Il assume l'animation et la coordination du contrat et est maître d'ouvrage d'un certain nombre d'opérations. Il a besoin de pérenniser et de se doter de moyens humains et matériels permettant de mettre en œuvre et suivre le Contrat de Canal.

DESCRIPTION

L'ASA du Canal de Carpentras doit assurer les missions d'animation et de coordination en vue de la mise en œuvre du Contrat de Canal :

- superviser la réalisation du contrat et coordonner la mise en œuvre de l'ensemble des opérations,
- assister les maîtres d'ouvrages lors de la réalisation des opérations,
- assurer la communication interne et externe du contrat,
- réaliser le suivi de l'avancement du contrat,
- assurer le secrétariat technique du comité de Pilotage, des commissions de travail thématiques et du comité technique.

Plus de 60 opérations inscrites au contrat de Canal sont sous maîtrise d'ouvrage de l'ASA et génèrent donc une charge de travail importante pour le Canal. D'autre part, certaines opérations sous maîtrise d'ouvrage différente de l'ASA demandent une implication forte du Canal de Carpentras.

La mise en œuvre du contrat de canal de Carpentras nécessite donc au moins un poste à temps plein afin d'assurer les missions de coordination et d'animation et de mettre en œuvre les opérations du contrat.

Les charges inhérentes à l'animation et au portage de la démarches sont les suivantes :

- les coûts salariaux du/des postes,
- les charges annexes (déplacements, fourniture, ...).

Le Canal de Carpentras sera l'employeur des personnes en charge de l'animation et du portage du contrat de Canal.

PRIORITES, ECHEANCIER ET COUT PREVISIONNEL

PLANNING PREVISIONNEL	Début de l'opération	2025
	Fin de l'opération	2027
MONTANT ESTIMATIF	Cout salarial de la mission pour 1.5 ETP 2025 : 80 000 € 2026 : 80 000 € 2027 : 80 000 € TOTAL : 240 000 € HT	
PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL	Taux de subvention	70 %
	Taux d'autofinancement	30 %
FINANCEUR(S) POTENTIEL(S)	AGENCE DE L'EAU RMC	

Fiche cadre	5.2	SUIVI, BILANS ANNUELS, INTERMEDIAIRE ET FINAL
-------------	-----	--

MAITRE D'OUVRAGE	ASA DU CANAL DE CARPENTRAS
------------------	----------------------------

CONTEXTE

La réalisation des opérations prévues au Contrat de Canal est programmée sur 6 années de juillet 2021 à juillet 2027. Sur cette période, chaque partenaire garde l'entière maîtrise technique et financière des actions dont il assure la maîtrise d'ouvrage.

La mise en œuvre du contrat de canal devra faire l'objet d'un suivi et d'une évaluation des opérations qui permettront de proposer des adaptations appropriées et nécessaires en cours de chaque contrat ainsi que de préparer l'après contrat de canal.

DESCRIPTION

Cette opération consiste à réaliser le suivi du contrat et les bilans (annuel, à mi-parcours et final) au cours des 6 ans de mise en œuvre du contrat.

Un bilan annuel

Au terme de chaque année, un bilan technique et financier sera présenté au comité de suivi du contrat de canal. Ce bilan portera sur :

- les actions terminées au cours de l'année écoulée
- l'état d'avancement des actions engagées dans l'année
- les actions à mettre en œuvre l'année suivante
- la proposition de recadrage ou compléments éventuels

Ces bilans annuels seront réalisés en interne.

Un bilan intermédiaire

Un bilan intermédiaire devra être réalisé après 3 ans de mise en œuvre. Il permettra de :

- évaluer la nécessité de réviser et de compléter le programme d'actions.
- évaluer l'efficacité des actions engagées,
- l'état d'avancement du programme d'actions et la nécessité de réviser le contrat de canal.

Ce bilan ainsi que la révision du contrat de Canal qui en découlera devront être approuvés par le comité de pilotage. Ce bilan sera réalisé en interne.

Un bilan final

Un bilan final complet spécifique sera réalisé sur tous les plans : administratif, technique, financier. Il s'agira également d'effectuer une évaluation de l'efficacité des actions engagées et de l'opportunité d'engager un 3ème contrat de canal.

Ce bilan sera effectué par un prestataire extérieur à la démarche de Contrat de Canal.

PRIORITES, ECHEANCIER ET COUT PREVISIONNEL

PLANNING PREVISIONNEL	Début de l'opération	2022
	Fin de l'opération	2027
MONTANT ESTIMATIF	<p align="center">Bilan annuel : - € Bilan intermédiaire : - € Bilan final : 30 000 € HT</p>	
PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL	Taux de subvention	80%
	Taux d'autofinancement	20%
FINANCEUR(S) POTENTIEL(S)	<p align="center">AGENCE DE L'EAU RMC DEPARTEMENT DE VAUCLUSE REGION PACA</p>	

Fiche cadre	5.3	CONTRIBUTION A LA STRATEGIE DEPARTEMENTALE D'HYDRAULIQUE AGRICOLE A L'HORIZON 2028
-------------	-----	---

MAITRE D'OUVRAGE	ASA DU CANAL DE CARPENTRAS
-------------------------	----------------------------

CONTEXTE

Le Conseil Départemental de Vaucluse a mené lors de la phase d'élaboration du Contrat de Canal une réflexion sur sa stratégie d'accompagnement de l'hydraulique agricole dans le Vaucluse.

Cette réflexion a conduit à l'engagement du Département dans une démarche partenariale et collaborative sur l'irrigation agricole en Vaucluse avec l'ensemble des acteurs dont les gestionnaires de réseaux ASA, la SCP et les collectivités avec la mise en place de groupes de travail et de comités de concertation qui permettront de mieux connaître les besoins et de mieux accompagner les projets vauclusiens.

Cette démarche ne peut exister sans la participation active des canaux engagés dans la démarche de Contrat de Canal.

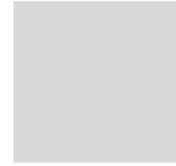
DESCRIPTION

Au travers de cette fiche action, les canaux de Cabedan-neuf, l'Isle, Carpentras et l'Union souhaitent formaliser leur participation active aux différents comités proposés dans le cadre du suivi et de la mise en œuvre de la stratégie Départementale d'hydraulique agricole à l'horizon 2028, telle que définie dans son objectif n°5.

La participation des canaux aux comités départementaux d'hydraulique en Vaucluse, animés par le Département a entre autres pour objectif de faire émerger les informations et indicateurs traduisant l'évolution des réseaux d'irrigation du territoire. Ce travail doit être réalisé de façon concertée lors de groupes de travail en coordination avec les co-financeurs et les collectivités. Ces données contribueront à la création d'un observatoire cartographique départemental de l'irrigation qui sera partagé avec les partenaires qui le souhaitent. Les informations et indicateurs retenus pourront également être transmis lors d'échanges annuels entre canaux et Département.

PRIORITES, ECHEANCIER ET COUT PREVISIONNEL

PLANNING PREVISIONNEL	Début de l'opération	2022
	Fin de l'opération	2027
MONTANT ESTIMATIF	-	



**ASSOCIATION SYNDICALE AUTORISEE DU
CANAL DE CARPENTRAS**

AVRIL 2025

